

# L'Écho de Saint-François

JANVIER 2010

DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

VOL. 18 N° 2

Bienvenue 2010!



Bye! Bye! 2009

C.P. 128

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)  
G0R 3A0

Tél. et fax: 418 259-2177

courrier électronique: [echosf@globetrotter.net](mailto:echosf@globetrotter.net)

### VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

#### ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

#### DIRECTEURS

Louissette Pellerin	259-7004
Sonia Girard	259-2686

#### Publicité

Raynald Laflamme

#### Petites annonces

Raynald Laflamme

#### Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

#### Montage première page

Raynald Laflamme

#### Traitement de l'information textuelle

Angèle Morin

#### Abonnement

Jean Gendron

#### Recrutement et membership

Louissette Pellerin

#### Impression

Impressions Rive-Sud

Journal **St-François** réalisé  
bénévolement  
communautaire

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

### TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	30,00\$	230,00\$
<b>1/4 page</b>	<b>45,00\$</b>	<b>345,00\$</b>
1/2 page	75,00\$	575,00\$
<b>1 page</b>	<b>112,50\$</b>	<b>1035,00\$</b>
Bandeau 1 <sup>re</sup>	104,50\$	1045,00\$
<b>1/2 bandeau 1<sup>re</sup></b>	<b>60,50\$</b>	<b>605,00\$</b>
Petite annonce	3,00\$	

### ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Gratuit pour tous les résidents de Saint-François

### NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard .....	418-248-2572
Feu .....	911
Municipalité.....	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes .....	1-800-263-2266

**AMECQ**  
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS  
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de  
la Culture et des Communications du Québec

Culture  
et Communications  
**Québec**





## SOMMAIRE


Colloque Coup de pouce main-d'oeuvre 2010 .....	4
Un comité Route Gourmande pour L'Islet!.....	4
Journées acéricoles 2010.....	5
Même après 150 ans, François Pilote a encore de l'influence!.....	6
Une troisième année internationale pour le MMF.....	7
La reprise de logement: le droit de refuser!.....	8
Les fermières vous souhaitent Bonne Année.....	9
Recette des fermières.....	9
Invitation aux rencontres Le Re-Lait.....	10
Déjeuner-causerie à La Jardilec.....	10
Le Parti Québécois de Montmagny-L'Islet honore trois de ses bénévoles de longue date.....	11
Ateliers de formation et d'information.....	12
Une constante progression des femmes.....	14
Plus de 4 200 donateurs pour la Collecte de sang Desjardins!.....	14
Cendres déposées dans un bac roulant.....	15
Collecte de bouteilles consignées.....	15
L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches.....	16
Le saule osier au secours de l'environnement.....	16
Nouveaux ateliers Fadoq.ca à Berthier-sur-Mer.....	17
À motoneige sur les plans d'eau gelés: redoublez de prudence.....	18
Championnat québécois de hockey d'antan Bon départ 2010.....	19
Débrouillards.....	20
Pensée Positive.....	21
Tel-Écoute: ouvert durant les Fêtes.....	21
Sudoku.....	21
Au fil du temps.....	22
Les Petites annonces de L'Écho.....	23
L'Écho municipal.....	20 pages

## Mes excuses à Auguste

Le jeudi 17 décembre lors de la réception de la Municipalité offerte à toutes les personnes qui donnent de leur temps bénévolement dans divers comités ou organismes, j'ai posé un geste des plus inconvenants à l'endroit de Monsieur Auguste Boulet. Parce que mon comportement inacceptable a été devant public, je présente à Monsieur Boulet mes excuses publiquement. Ses excuses s'adressent également à ton épouse et à toutes les personnes présentes à qui j'ai fait vivre un malaise.

Je remercie Auguste d'avoir corrigé dès le lendemain les faits, faits qui étaient au cœur d'une controverse vécue par moi et ma famille depuis plusieurs années. Mon emportement excessif était dicté par un profond désir à faire respecter la mémoire de mon père. Malheureusement la maladie avait diminué son jugement les dernières années de sa vie faisant porter des tores sur toi, que j'ai compris ne pas être les tiens. J'apprends dans cette leçon de vie qu'il y a des choses que l'on ne doit pas traîner sur le poids de ses épaules quand elles ne nous appartiennent pas. ♦

En toute sincérité,  
Raynald Laflamme



# Boulet

Encans Boulet inc.

---

**Alfred Boulet**  
564, chemin Rivière-Sud  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0

Tél.: (418) 259-7086  
Fax: (418) 259-2610  
[www.encansboulet.com](http://www.encansboulet.com)

Achat et vente de ferme



**inov**  
CENTRE DÉCO

Décoration, changement  
Nous sommes là pour vous servir!

# La Coop

## Rivière-du-Sud



St-François  
34, Ch. St-François O  
259 7715

Berthier-sur-Mer  
23-B, Principale Est  
259 7718

La Durantaye  
25, Olivier-Morel  
884-2802

Site Internet : [www.cooprds.ca](http://www.cooprds.ca)  
Courriel : [cooprivsud@globetrotter.net](mailto:cooprivsud@globetrotter.net)

## Colloque Coup de pouce main-d'oeuvre 2010

À l'initiative de l'axe 2 du plan stratégique agroalimentaire, le troisième colloque annuel consacré à la gestion des ressources humaines se tiendra le 4 février 2010, au Danube bleu à Sainte-Marie. Cette année, le colloque est mis sous le phare de la mobilisation des salariés. En effet, il ne suffit pas de recruter du monde, encore faut-il le conserver et lui permettre de mettre toute son énergie et son génie au service de l'entreprise. Bref, lui permettre de se réaliser dans et par son travail.

Alors, si vous êtes superviseur, chef d'équipe ou tout simplement employeur, offrez-vous ce qu'il y a de mieux pour retenir vos employés. Venez vivre l'expérience de la communication ; un peu, beaucoup, passionnément ...

Venez plonger dans

l'univers pratique de la mobilisation d'équipe! Inscription auprès de Josée Boutin au 418 837-9008, poste 234. ☉

Source : Jean-Michel Bordron

Table agroalimentaire Chaudière-Appalaches

Trans-Faire, décembre 2009

## Un comité Route Gourmande pour L'Islet !

À la demande d'entreprises de la MRC de L'Islet, la TACA a fait une présentation des Routes Gourmandes de la

Chaudière-Appalaches. Entre 15 et 20 personnes ont assisté à cette rencontre et cela a donné lieu à la formation d'un comité

de démarrage d'une route pour le secteur. Une rencontre est prévue en décembre afin de déterminer les rôles et fonctions de

chacun et engager les premiers travaux de promotion pour 2010. Affaire à suivre ... ☉

Source: Lynda Bouchard

Table agroalimentaire

Chaudière-Appalaches

Trans-Faire, décembre 2009



**L'outil officiel des Canadiens depuis 1895**

[www.garant.com](http://www.garant.com)

# Journées acéricoles 2010

Tablant sur le succès des années précédentes, les Journées acéricoles, de 9h30 à 15h30, sont de retour en 2010 et elles porteront sur de nombreux sujets d'actualité.

La Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) invite les producteurs acéricoles et les passionnés de ce domaine à assister à ces journées riches en connaissances et en apprentissages. Les participants peuvent opter pour la date et le lieu qui leur conviennent, soit le 20 janvier à l'Hotel Le Journal à Saint-Joseph-de-Beauce ou le 21 janvier au Centre sportif Le Bûcheron à Montmagny.

## Programme

Voici les thèmes qui seront abordés à cette occasion :

- L'industrie acéricole et son développement;
- Les façons de maintenir son rendement avec la séparation membranaire;
- Le prix à payer pour l'eau d'érable;
- Le contrôle du gonflement dans les casseroles par les antimousses;



**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
QUÉBEC

144, av. de la Gare, bureau 101  
Montmagny (Québec) G5V 2T3  
Tél.: 418 234-1893  
Sans frais: 1 866 774-1893  
Télec.: 418 234-1659  
nmorin@assnat.qc.ca



**Norbert Morin**  
Député Montmagny-L'Islet

- Le vide à 25 pouces de mercure;
- L'épandage mécanisé de chaux.

Les conférenciers qui animeront les Journées acéricoles 2010 sont les suivants :

- *M. Donald Beaulieu*, conseiller acéricole, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, MAPAQ;
- *M. Alain Boily*, agronome et conseiller régional en acériculture, Direction régionale de la Chaudière-Appalaches, MAPAQ;
- *M. Joël Boutin*, conseiller, Club d'encadrement technique acéricole de Bellechasse;
- *M. Daniel Charron*, agronome, consultant et retraité du MAPAQ (M. Charron sera présent à Saint-Joseph-de-Beauce seulement);
- *M. Armand Gagnon*, technicien agricole, Direction régionale de la Chaudière-Appalaches, MAPAQ;
- *M. Normand Lemieux*, agronome, Direction régionale de la Chaudière-Appalaches, MAPAQ;
- *Mme Marie-Josée Lepage*, conseillère en acériculture, Direction régionale de l'Estrie, MAPAQ.


## Inscription

Le coût est fixé à 24\$ par personne (dîner compris).

La date limite d'inscription est le 13 janvier 2010 pour chacune des journées. Pour vous inscrire ou pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec M. Alain Boily, au 418 226-3200, poste 235 (courriel: [alain.boily@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:alain.boily@mapaq.gouv.qc.ca)). ☎

Source : Anne-Marie Poulin,  
stagiaire en communication

Direction régionale de la Chaudière-Appalaches




**Restaurant**  
**L'ARRÊT**  
**STOP**

*Vous êtes les bienvenus*

Menus du jour  
Commandes pour emporter  
Réservation jusqu'à 50 personnes

Restaurant: 259-7704



Bière froide  
Café  
Essence

Dépanneur: 259-7515

**Ouvert de 6 h à 23 h**

# Même après 150 ans, François Pilote a encore de l'influence !

Le fondateur de la première école d'agriculture toujours active au Canada était taillé pour les grandes entreprises et les obstacles le faisaient redoubler d'ardeur. C'est sous cette influence et avec le sentiment du devoir accompli que le comité organisateur des fêtes du 150<sup>e</sup> s'est présenté devant la presse pour déposer officiellement son bilan. Ces fêtes qui avaient été annoncées en grande pompe, le 27 novembre 2008 se terminaient de manière grandiose et festive, le 11 octobre 2009.

La directrice générale, madame Ursule Thériault, commentait ainsi le rapport final des fêtes: «C'est un bilan dont François Pilote serait fier. Et, comme il nous aurait probablement suggéré de le faire, rien n'a été ménagé en terme d'effort et d'ardeur pour que la commémoration des 150 ans de fondation de son école d'agriculture soit une réussite. Et c'est avec fierté que nous pouvons aujourd'hui, tourner une autre page de son histoire unique et inspirante.»

D'une commémoration que la population croyait plutôt exclusive à l'Institut de technologie agroalimentaire, nous constatons aujourd'hui que le sentiment de fierté, véhiculé par le thème, a été bien transmis à la population. Les fêtes ont été un grand succès au niveau de l'engagement bénévole.

Les contributions financières des différents partenaires et commanditaires ont apporté des revenus de 389 228\$. Les dépenses d'opération ont totalisé 381 300\$. Ce qui fait en sorte que les fêtes dégagent un surplus des revenus sur les dépenses de 7 928\$. Toutefois, il est important de souligner que les apports en biens et services de toutes sortes et pour lesquels le 150<sup>e</sup> n'a eu aucun déboursé à faire ont été évalués à 123300\$.

Ce surplus, selon la volonté du comité organisateur, sera géré par le fiduciaire des fêtes, la Fondation

François-Pilote Inc. pour l'accomplissement des buts suivants: • Promouvoir l'avancement de l'éducation en agriculture • Promouvoir l'avancement des sciences et des techniques agricoles • Promouvoir l'avancement de l'éducation dans les domaines des arts et du sport.

Dans son rapport, le comité organisateur énumère l'ensemble des legs du 150<sup>e</sup> aux générations futures dont le legs temporel déposé aujourd'hui à l'hôtel de ville de La Pocatière, berceau de l'enseignement agricole au Canada. «Voilà de belles retombées positives pour le milieu, de dire le coprésident du comité organisateur, monsieur André Simard. Nous croyons également que ces legs inspireront celles et ceux qui célébreront le 200<sup>e</sup>!».

Du côté des retombées économiques comme tel, le Centre local de développement du Kamouraska, avec les outils de mesure fournis par le ministère du Tourisme du Québec, a estimé à 1 216 000 \$, le total des retombées directes et indirectes des fêtes.

Les bons coups de la programmation: les 9 émissions ma-



tinales avec CHOX-FM, en direct de différents endroits significatifs, la présence de trois de nos grands personnalités historiques lors du jugement des grands bovins laitiers à Expo-Québec et les grandes retrouvailles des 3 et 4 octobre 2009. L'impact de la commémoration du 150<sup>e</sup> de l'enseignement agricole au Canada dépasse largement les retombées économiques mesurables. En effet, un événement comme celui-là renforce la communauté, offre des activités et des événements uniques, met en vitrine les diverses compétences et suscite la fierté des citoyens. On peut donc supposer que la qualité de vie a été améliorée dans la communauté en raison notamment de l'élargissement de l'offre culturelle et récréative pendant la période du 7 mars au 11 octobre 2009.

Un bénévole engagé et très actif dans les fêtes du 150<sup>e</sup>, Monsieur Denis Bolduc de la Durantaye, nous partageait cette pensée: «Restons attachés à la terre et souvenons-nous». François Pilote en poursuivant son rêve de fonder une école d'agriculture à Ste-Anne-de-la-Pocatière véhiculait cette devise: «Emaprons-nous du sol...»

Source: Ursule Thériault, directrice générale  
150<sup>e</sup> de l'enseignement agricole au Canada



**EMBALLAGES LM**  
Des idées plein la boîte | The box full of ideas

Produits de carton ondulé  
Emballages de protection spécialisés  
Petite et grande quantités

203, chemin Morigeau  
Saint-François de Montmagny

➤ [www.emballageslm.com](http://www.emballageslm.com) ➤

Tél. : 418-259-7710 | Fax : 418-259-7013  
Tél. : 1-866-259-7710 | Fax : 1-866-259-0909

# Une troisième année internationale pour le mouvement de la Marche Mondiale des Femmes (MMF)

par Marjolaine Gagnier, Centre-Femmes La Jardilec

Entre le 8 mars et le 17 octobre prochain, le Centre-femmes La Jardilec participera aux actions de la MMF. Nous invitons les femmes à nous contacter pour vivre ensemble, comme nous l'avons fait en 2000 et 2005, cette solidarité mondiale dans la poursuite de notre lutte contre la violence et la pauvreté des femmes d'ici et d'ailleurs.

La MMF est née à la suite de la marche québécoise en 1995, «Du pain et des roses». La Jardilec avait accueilli les marcheuses venant du contingent de l'est et organisé leur hébergement au Domaine de Gaspé. En octobre 2000, nous étions plus d'une vingtaine de femmes de Montmagny-L'Islet à se rendre à New-York devant le siège des Nations Unies pour le rassemblement international de la MMF. En 2005 est élaborée la Charte mondiale des femmes pour l'humanité avec ses affirmations basées sur l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice et la paix. La Jardilec a diffusé cette charte lors du spectacle «Carta» le 8 mars 2005 au Centre socioculturel Gérard-Ouellet. Quel bon souvenir grâce à plusieurs femmes d'ici! Nous étions présentes le 7 mai 2005 pour l'arrivée de cette Charte au Parlement à Québec en offrant un transport collectif.

La Marche mondiale est une démarche de mobilisation avec des valeurs et actions visant un changement social, politique et économique. Ses valeurs s'articulent autour de la mondialisation des solidarités, de l'égalité entre les hommes et les femmes, entre les femmes elles-mêmes et entre les peuples. La MMF valorise le leadership des femmes, la force des alliances entre groupes de femmes et avec les autres mouvements sociaux progressistes.

Le 2<sup>e</sup> déjeuner-causerie de la saison à La Jardilec, le jeudi 25 février de 9 h à 11 h, nous informera sur les actions qui auront lieu dans notre région.

Nous accueillerons Lise Aubin, membre du comité québécois de la Marche Mondiale des Femmes en Chaudières-Appalaches. Pour plus d'information: [www.marchemondiale.org](http://www.marchemondiale.org); [www.ffq.qc.ca](http://www.ffq.qc.ca); Centre-femmes La Jardilec au 598-9677; [www.cflajardilec.org](http://www.cflajardilec.org).

L'équipe du Centre-femmes La Jardilec propose aux femmes des MRC de L'Islet et de Montmagny sa programmation Hiver-Printemps 2010. Elle est disponible dès la mi-janvier sur notre site ou ici au Centre: 25 rue Gérard-Ouellet.

Bienvenue! Nos heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8h.30 à 12h. et de 13h. à 16h30. ☎

**Que la Solidarité et la Paix  
soient avec vous! Bonne Année!**

# Ecoflo®

**L'installation septique qui protège  
le mieux votre santé et votre environnement!**

- Une installation septique qui retient 98 % du phosphore
- Un produit québécois choisi par plus de 35 000 familles
- Une valeur sûre pour votre propriété
- Une solution idéale pour remplacer les systèmes défectueux
- Le meilleur programme d'entretien et de garantie

UNE EXPERTISE QUÉBÉCOISE!



**Premier Tech  
Environnement**  
PTENV.COM

# PHILIAS BLAIS & FILS ENR.

Jacques Blais, propriétaire

R.B.Q. : 8264-0913-12

218, Rivière-du-Sud

Saint-François, Montmagny (Gc) G0R 3A0

Téléphone : **418 259-7841**

Courriel : [ph.blais@globetrotter.net](mailto:ph.blais@globetrotter.net)

Site Web : [www.geocities.com/philiasblais](http://www.geocities.com/philiasblais)

**SPÉCIALITÉS** • Déneigement • Drainage de champs  
Drainage de fondation • Épandage • Excavation • Fossés  
Installation de systèmes septiques • Terrassement • Transport  
Concassé • Gravier • Sable • Tuff • Terre noire, jardin et pelouse

**ÉQUIPEMENTS** • 3 camions • Bulldozer • Mini-excavatrice



Installateur  
**Ecoflo®**

# La reprise de logement : le droit de refuser !

D'ici le 31 décembre, plusieurs locataires dont le bail vient à échéance le 30 juin 2010, auront la désagréable surprise de recevoir un avis de reprise de logement. L'association coopérative d'économie familiale (ACEF) Rive-Sud de Québec invite les locataires qui recevront un tel avis à exercer leur droit de refus.

Au Québec, la loi établit qu'un locataire peut rester dans son logement aussi longtemps qu'il le souhaite, s'il respecte toutes ses obligations. Il s'agit du droit au maintien dans les lieux. La reprise de logement est une exception à ce droit. Elle permet à un propriétaire individuel (et à un couple propriétaire) de reprendre un logement pour lui-même, pour son père, sa mère, son fils et sa fille et, dans certains cas, pour une personne dont il est le principal soutien. Pour ce faire, le propriétaire doit faire parvenir au locataire un avis écrit qui spécifie qui sera le bénéficiaire de la reprise et il doit l'envoyer dans les délais suivants:

- au moins six mois avant la fin du bail pour un bail de plus de six mois;
- au moins un mois avant la fin du bail pour un bail de six mois ou moins;
- au moins six mois avant la reprise pour un bail à durée indéterminée.

Indépendamment de la durée du bail, le locataire a un mois pour répondre à l'avis. Attention! Si le locataire ne répond pas, il est réputé avoir refusé!

## Refuser la reprise...

Les locataires doivent savoir qu'ils ont le droit de refuser une reprise de logement et qu'il y a des avantages à le faire. À la suite d'un refus, le propriétaire doit faire une demande à la Régie du logement et y prouver que la reprise n'est pas un prétexte pour atteindre d'autres fins, par exemple pour obtenir de façon détournée le départ du locataire et relouer le logement beaucoup plus cher à un autre locataire. Si le propriétaire n'arrive pas à prouver qu'il reprend le logement pour les fins mentionnées dans l'avis, la Régie peut refuser la reprise.

## Refuser pour obtenir une indemnité de la part du propriétaire...

Avant d'accepter la reprise, le locataire peut négocier une indemnité à l'amiable avec le propriétaire pour les frais et inconvénients reliés à son déménagement (déménageurs ou location de camion, frais de rebranchements, difficulté à trouver un autre logement semblable, etc.) Si une entente est conclue, il est préférable de la mettre par écrit. Si l'entente à l'amiable n'est pas possible, le locataire peut refuser la reprise. Le propriétaire aura alors l'obligation de demander l'autorisation du tribunal de la Régie du logement pour effectuer la reprise et le locataire pourra ainsi demander une indemnité raisonnable au tribunal.

L'ACEF Rive-Sud invite les locataires victimes d'une reprise de logement à communiquer avec le service d'aide aux locataires pour obtenir d'avantage d'information : (418) 835-6633 / 1-877-835-6633 poste 225. ☎

Source : Claudine B. Lauzé,  
responsable du service d'aide aux locataires


ACEF Rive-Sud de Québec



Patrick Lizotte  
Président

Visitez notre site internet  
[www.usinaction.ca](http://www.usinaction.ca)

337, chemin Saint-François Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0  
Tél.: 418-259-7337  
1 888 834-7337  
Télé.: 418-259-7044  
[usinaction@globetrotter.net](mailto:usinaction@globetrotter.net)



Produits Métalliques Roy  
inc.

52, boul. Morigeau  
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711  
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN  
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



## On s'en occupe!

### ASSURANCES AUTO, HABITATION, COMMERCIALE

Pierre Paré  
COURTIER EN  
ASSURANCES DE  
DOMMAGES



Denise Prévost  
SOUSCRIPTRICE



Andrée-Anne Vézina  
COURTIER EN  
ASSURANCES DE  
DOMMAGES



Caroline Lévesque



### PLACEMENTS ET SERVICES FINANCIERS

Bertrand Bélanger  
CONSEILLER EN SECURITE  
FINANCIERE



Réal Fontaine  
CONSEILLER EN SECURITE  
FINANCIERE



Frédéric Picard  
CONSEILLER EN SECURITE  
FINANCIERE



Frands Fontaine  
CONSEILLER EN SECURITE  
FINANCIERE



**AFL**  
Groupe Financier  
UN CHOIX DE CONFIANCE

**248-3358**

234, boul. Taché Est, Montmagny

## Les fermières vous souhaitent Bonne Année

Merci au personnel municipal pour leur disponibilité au cours de l'année ainsi que les personnes au journal *L'Écho*.

### Loterie provincial des fermières

La vente de billets nous a permis d'atteindre notre objectif de 400 billets. Merci à tous ceux qui nous ont encouragés. Nous voulons vous souhaiter une bonne et heureuse année à toute la population qui nous appuie dans nos activités.

Veillez prendre note qu'il n'y a pas de réunion dans le mois de janvier. Nous sommes de retour le 10 février 2010 à 13h30. Bonne année à toutes et à tous.

«Osez le donner» fondation du cancer du sein dans le dernier *Écho*, il manquait un détail : la compagnie Wonderbras donne 1<sup>5</sup> pour chaque soutien-gorge reçu. Merci à l'avance. ❖

Monique Fiset, vice-présidente

### Recette des fermières

## Poulet aigre-douce



250 ml (1 tasse)	ketchup
250 ml (1 tasse)	eau
15 ml (1 c. à soupe)	sauce anglaise
250 ml (1tasse)	cassonade
30 ml (2c. à soupe)	vinaigre
15 ml (1 c. à soupe)	moutarde préparée
	Sel & poivre au goût
4	poitrines de poulet ou cuisse
60 ml (1/4 de tasse)	beurre
2	oignons moyens
250 ml (1 tasse)	céleri tranché

Mélanger ketchup, l'eau, sauce anglaise, cassonade, vinaigre, moutarde, le sel, le poivre ensemble et réserver. Faire revenir dans le beurre les poitrines de poulet faire dorer et réserver. Faire suer l'oignon et le céleri dans le liquide qui a servi à dorer le poulet. Mélanger le tout ajouter le poulet et cuire au four 1 heure à 350° F. Bon appétit! ❖

# Invitation aux rencontres



Le Re-lait, groupe d'entraide en allaitement, organise des rencontres permettant d'échanger sur différents thèmes et situations entourant l'allaitement en attendant bébé ou après son arrivée. Nous avons 2 lieux de rencontre : tous les 2<sup>e</sup> jeudi du mois à 13h30 au local Scouts situé au 11, avenue de la Fabrique à Montmagny (à côté du CPE Le Farfadet). De plus, pour une deuxième année : 3 rencontres auront lieu le soir à Montmagny (8 octobre, 14 janvier et 13 mai). L'activité est gratuite, ouverte à tous et aucune inscription est nécessaire. Pour information, contactez Mélanie Bergeron au 418-246-1319.

Si vous ou un membre de votre famille immédiate ressent des symptômes de grippe, nous vous demandons de bien vouloir reporter votre participation à l'activité du mois suivant, ceci afin de protéger les femmes enceintes et les nouveau-nés qui assistent à l'activité.

## RENCONTRE EN APRÈS-MIDI À MONTMAGNY

### Apprivoiser les nuits avec un bébé allaité

« Dormir comme un bébé »... Une belle expression... Mais qui a dit ça? Est-ce toujours vrai et si beau le sommeil des bébés? Pourquoi dort-il si peu longtemps? Pourquoi se réveille-t-il dès que je le dépose? Jusqu'à quel âge dois-je lui donner du lait la nuit? Comment surmonter mon manque de sommeil? Comment aider mon bébé à mieux dormir? Cette rencontre vous permettra de comprendre le cycle de sommeil de votre bébé et d'échanger quelques trucs pour apprivoiser les nuits avec votre bébé. Joignez-vous à nous le jeudi 14 janvier 2010 à 13h30, on vous attend!

## RENCONTRE EN SOIRÉE À MONTMAGNY

### L'allaitement, de la grossesse au sevrage

La grossesse est un événement merveilleux, l'allaitement en est la suite. Vous traverserez plusieurs étapes différentes, plaisantes, parfois éprouvantes lors de l'allaitement de votre bébé. Que votre expérience se poursuive deux semaines, deux mois ou deux ans, nous pourrions vous soutenir et vous aider jusqu'au sevrage. Lors de notre rencontre du jeudi 14 janvier 2010 à 19h, nous aborderons les différentes étapes de l'allaitement, de la grossesse... au sevrage!

Le Re-lait est présentement à la recherche de nouvelles mairaines pour le groupe. Si vous êtes intéressée à soutenir d'autres mamans et familles dans leur allaitement, pour obtenir plus d'information, contactez Claudine Naud au 418-246-5333 ou [allaitement@lerelait.com](mailto:allaitement@lerelait.com).

## Centre-Femmes La Jardilec

### Déjeuner-causerie

Le thème de l'activité: «Les services et activités offerts par la Maison de la Famille de la MRC de L'Islet».

Invitées: Kathy Morin et Barbara Daris.

Le jeudi 28 janvier de 9h à 11h.

Coût: 4\$

Bienvenue à toutes!

Source : Chantal Deschênes)

**BOUCHERIE**  
*Richard Morin*

602, chemin St-François Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0  
Tél.: 259-7783

Lundi-Mardi-Mercredi	8h à 17h30
Jeudi-Vendredi	8h à 21h
Samedi	8h à 17h

**SPÉCIAUX TOUTES LES SEMAINES**

• service d'abattage • viande de choix  
• produits maison • viandes marinées pour méchoui et BBQ

# Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

**ENTRETIEN DE PELOUSE**  
**ESTIMATION GRATUITE**

256, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST  
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-7700  
SANS FRAIS: 1 800 463-4877

# Le Parti Québécois de Montmagny-L'Islet honore trois de ses bénévoles de longue date

Le Parti Québécois de Montmagny-L'Islet a récemment profité de la tenue de son assemblée générale annuelle pour honorer trois de bénévoles de longue date soit Michel Côté, Émilien Lessard et Daniel Blanchet.

C'est leur contribution au mouvement souverainiste que MM. Lessard et Blanchet ont vu soulignée. Maintenant à la retraite, M Lessard a œuvré, la majeure partie de sa vie active, comme enseignant dans le domaine de la fabrication mécanique. Son engagement politique remonte à plusieurs années comme le témoigne son adhésion au Mouvement Laurentien ainsi qu'au Mouvement souveraineté association. Il a aussi été le premier président du Parti Québécois de Montmagny-L'Islet.

«De plus, son engagement social, tant à titre d'administrateur de la Caisse populaire, que d'ancien conseiller municipal à Berthier-sur-Mer, a démontré que M. Lessard était de ceux qui agissent et participent activement au bien de la communauté», a souligné l'actuel président du Parti Québécois de Montmagny-L'Islet, Maurice Arbour.

Quant à lui, Daniel Blanchet est travailleur communautaire au CLSC de Montmagny depuis 1984. Membre du Parti Québécois depuis 1978, il a débuté au poste de vice-président puis a été président en 1983-84.

Celui-ci a aussi été directeur d'organisation de campagne lors de plusieurs rendez-vous électoraux soit 15 élections et deux référendum, entre 1979 et 2007 en plus d'avoir été le candidat du parti en 1989 et 1994.

«Daniel Blanchet a œuvré à l'organisation et la mise sur pied de plusieurs congrès et assemblées générales tout en veillant activement au recrutement de membres. Le Parti Québécois de Montmagny-L'Islet désirait donc lui rendre hommage», a expliqué M. Arbour.

Pour sa contribution exceptionnelle à l'action communautaire dans son milieu, Michel Côté de Montmagny a reçu le prix Fernand-Bernard - prix de solidarité sociale. Pendant plus de 20 ans, M. Côté s'est impliqué dans divers organismes communautaires. Ce dernier a également milité au niveau syndical en plus de contribuer à l'organisation du hockey mineur de la région. Encore aujourd'hui, il demeure actif au sein de certains organismes.

Source : Parti Québécois



Photo : Parti Québécois de Montmagny-L'Islet

Michel Côté, Émilien Lessard et Daniel Blanchet ont reçu leur prix lors de la dernière assemblée générale du Parti Québécois de Montmagny-L'Islet.

# La Plage

www.laplage.ca

Restauration • Hébergement • Réception  
195, boul. Blais Est Berthier-sur-Mer



**Joyeux Noël & Bonne Année 2010**

À l'occasion du temps des fêtes, rien n'est plus agréable que de festoyer avec ceux qu'on aime. Beaucoup de bonheur, de douceur et de sérénité pour la nouvelle année, ainsi que la réalisation des projets les plus chers!

Restaurant de La Plage



**Réservez vite**

**Brunch du jour de l'an**  
1<sup>er</sup> janvier

adultes 20\$  
6 à 12 ans 10\$  
0 à 5 ans gratuit



**PROMO PIZZA 14" GARNIE**  
+ Frites  
+ 2L coco-cola  
**24\$**

\* TAXES EN SUS

**HORAIRE DE L'HIVER**  
jeudi de 8h à 14h • vendredi au dimanche de 8h à 20h  
motoneigiste, sentier # 5

**RÉSERVATION 418-259-7514**

# Massothérapie

CHANTAL CLOUTIER

**MASSAGE AUX PIERRES CHAUDES**  
**MASSAGE DE DÉTENTE**  
**REIKI**

Membre de la Fédération Québécoise des massothérapeutes  
Reçus pour fin d'assurances

153, BOUL. BLAIS EST, BERTHIER-SUR-MER 418 259-2959

# Ateliers de formation et d'information

L'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) Rive-Sud de Québec, organisme communautaire sans but lucratif, dispense des services spécialisés dans les domaines du budget, de l'endettement et de la consommation. Des ateliers vous sont offerts pour vous informer sur différents sujets et vous aider à organiser votre budget.

**Voici les ateliers disponibles en janvier 2010.**

## Régimes Enregistrés d'Épargne-Études (REÉÉ)

6 janvier

Informations sur les types de REÉÉ, les subventions et les précautions à prendre avant d'y adhérer.

À 19h à l'ACEF au 33 rue Carrier, Lévis. Gratuit. Inscription: 418 835-6633.

## Budget Finances personnelles

12 janvier

Initiation au budget par une méthode simple et complète. À 19h à l'ACEF au 33, rue Carrier, Lévis.

10\$ par personne. Inscription: 418 835-6633.

## Aînés en résidence privée

13 janvier

Bail, droits des locataires et information sur les frais divers liés aux services offerts.

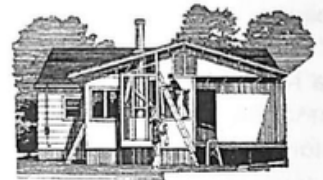
À 19h, à l'ACEF au 33, rue Carrier, Lévis. Gratuit. Inscription: 418 835-6633.

## Accession à la propriété

20-27 janvier et 3 février

Vous pensez à l'achat d'une maison? Venez vous informer et aiguiller votre réflexion.

À 19h à l'ACEF au 33 rue Carrier, Lévis. 3 soirs, 50\$ par personne ou 60\$ par couple. Inscription 418 835-6633. ☎



Source: Geneviève Langlois

**MARTIN SIMARD  
TRANSPORT INC.**

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST  
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789  
Ligne directe: 1 800 463-8744



GARANTIE NATIONALE

Fernand Langlois  
Président

## GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4<sup>e</sup> Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5  
Tél.: (418) 248-5622 • Fax: (418) 248-7071

**Autobus  
L.S.B.C. inc.**

10, chemin des Prairies Est  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0  
Tél. et fax: 418 259-7140  
autobuslsbc@videotron.ca



9191-4333 Québec Inc.

Bruno Forgues, propriétaire

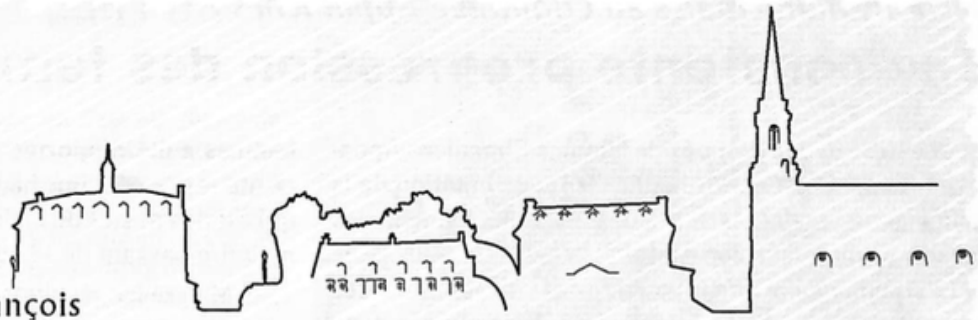
Tél.: 418-259-2709

Télé.: 418-472-0505

email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

8, 1<sup>re</sup> Rue Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0



## Devenez membre de votre journal communautaire *L'Écho de St-François*

### Conditions pour devenir membre:

- Être résidant de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- Avoir 18 ans et plus
- Payer sa cotisation selon la catégorie de membre  
membre indivisuel: 5\$    membre organisme: 25\$
- Carte de membre valide jusqu'au 31 décembre 2010  
Carte renouvelable annuellement

Devenir membre de votre journal communautaire n'est pas une obligation, mais cela:

- marquerait votre soutien par une contribution symbolique;
- donnerait une crédibilité additionnelle auprès du ministère de la Culture et des Communications lors des demandes d'aide financière;
- donnerait le pouls sur votre intérêt à recevoir *L'Écho de St-François*.

Veuillez écrire en LETTRES MOULÉES

Nom, prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0

© 259-

Catégorie de membre:  Individuel: 5\$     Organisme: 25\$

Paiement inclus:  chèque     comptant

Nom, prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0

© 259-

Catégorie de membre:  Individuel: 5\$     Organisme: 25\$

Paiement inclus:  chèque     comptant

*Pour ce faire, il vous suffit de remplir le coupon en y joignant le montant de votre adhésion. Les chèques doivent être établis à l'ordre de L'Écho de St-François. Le tout doit nous être retourné soit par la poste au C.P. 128, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0 ou être déposé dans la boîte de L'Écho au 534, chemin St-François Ouest (Maison de la Paroisse).*

Merci de votre appui!

**Louissette Pellerin, administratrice**

## Une constante progression des femmes

Le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches (RGFCA) est fier de souligner l'augmentation de la participation des femmes lors des élections municipales du 1er novembre dernier. Au total, 240 des 959 élus dans les 136 municipalités de Chaudière-Appalaches sont des femmes soit 25%, comparativement à 22% pour les élections de 2005. Cette hausse constitue un pas considérable pour les femmes au sein de la gouvernance locale.

L'augmentation par rapport aux données de 2005 est particulièrement significative : une moyenne de 27% de

femmes a été rapportée du nombre de conseillers élus, ce qui représente une hausse considérable de 5%. Pour ce qui est des postes de mairesses, la hausse est légèrement moindre passant de 18 en 2005 à 19 en 2009.

Malgré les résultats obtenus pour ces élections, on ne peut passer sous silence qu'il existe encore des municipalités où les femmes sont totalement absentes. En effet, pour la région Chaudière-Appalaches, 11 municipalités ne comptent aucune femme parmi leurs élus. Il s'agit heureusement d'une amélioration puisqu'en 2005, ce nombre s'élevait à 19.

Rappelons que le RGFCA est un organisme de concertation qui travaille à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes de la région. Pour de plus amples informations, visitez notre site Internet : <http://www.femmesca.com/>.

Source: Catherine Lapointe  
Agente de communication

Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches

## Plus de 4 200 donneurs pour la Collecte de sang Desjardins !

La grande collecte de sang Desjardins, qui s'est déroulée du 24 septembre au 19 novembre 2009, affiche un bilan très positif. Au total, c'est 4 264 donneurs qui ont participé aux différentes collectes, organisées partout sur le territoire de la grande région de Québec et de Kamouraska - Chaudière-Appalaches, comparativement à 4 152 l'an dernier.

4 264 donneurs, c'est un potentiel de 17 056 patients traités. Il s'agit d'un impact majeur, car toutes les 80 secondes, une personne a besoin de sang. Pour Héma-Québec, la Collecte Desjardins est la plus importante de tout l'Est du Québec. Desjardins se dit très fier d'afficher de tels résultats et remercie chaque donneur!

Pour cette 8e édition, plus de 40 caisses, accompagnées de leurs centres financiers aux entreprises, centres administratifs et Fédération, regroupées sur le territoire de la grande région de Québec et de Kamouraska-Chaudière-Appalaches qui se sont impliquées dans la Collecte Desjardins.

Félicitations à tous ceux et celles qui ont fait la différence lors de cette collecte!

Source: Amélie Verreault, conseillère en communication  
Vice-présidence régionale Kamouraska-Chaudière-Appalaches

### Promutuel Montmagny-L'Islet, un assureur au service des gens d'ici



Une équipe dynamique  
et professionnelle  
à l'image et à l'écoute  
des gens d'ici.

Des services  
personnalisés entièrement  
offerts en région, de tout premier  
contact jusqu'au règlement d'un sinistre

Tout commence par la confiance

**PROMUTUEL**  
MONTMAGNY-L'ISLET

**Richard Galibois, agent**  
259-7405

## Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie

## Cendres déposées dans un bac roulant

Le transporteur Les Concassés du Cap me demande d'écrire un avis aux citoyens par le biais de notre journal local afin de rappeler aux citoyens qu'il est strictement interdit de déposer des cendres encore chaudes dans un bac roulant. Pourquoi cette mise en garde? Parce qu'un citoyen du Cap St-Ignace a tenté l'expérience et a occasionné un début d'incendie. Le chauffeur a dû immédiatement décharger le contenu de son camion sur le bord de la route afin de limiter les dommages. Évidemment, il a fallu tout recharger ce qui a occasionné des frais additionnels importants. Donc, s'il vous plaît, abstenez-vous de mettre vos cendres chaudes dans les bacs roulants. Merci de votre collaboration. ♦

Source: Yves Laflamme, dir. gén./sec.-trés.



## Collecte de bouteilles consignées pour les élèves de 5<sup>e</sup> année et 6<sup>e</sup>

Nous sommes les élèves de 5<sup>e</sup> année et 6<sup>e</sup> année de l'école La Francolière et nous avons besoin de votre collaboration. En effet, nous irons au mois de juin faire un voyage culturel de deux jours à Montréal. Nous vivrons plusieurs activités: l'ascension de la Tour du Stade Olympique, atelier télévision dans les studios de Radio-Canada, visite du Biodôme, journée à la Ronde, baignade ....

Afin de financer notre séjour, nous effectuons deux cueillettes de bouteilles consignées durant l'année scolaire. Une première aura lieu le samedi 9 janvier 2010 de 9h à 15h. Vous pourrez venir les porter à l'école La Francolière où des responsables vous accueilleront. Des parents pourront aussi aller recueillir vos bouteilles à la maison, si vous téléphonez à l'école. Nous espérons avoir votre appui. Vous pouvez dès maintenant accumuler vos bouteilles. Merci!

### Vente de calepins

Nous vendrons également des calepins durant la période des fêtes pour financer notre voyage. Nous vous remercions à l'avance de nous encourager. ♦

Les élèves de 5<sup>e</sup> année et 6<sup>e</sup> année et leurs enseignantes Maggie Simard et Valérie Savoie

**Buffet & Méchoui**  
*M.É.*  
Menu à la carte  
Choix de buffet froid ou chaud  
et méchoui  
**418-243-3928**  
374, boul. St-Pierre • Saint-Raphaël

**Si vous avez:**  
Problème de dos, Sciaticque, tendinite,  
Entorse lombaire, Douleur épaule - omoplate  
Fribromyalgie, Raideur musculaire, Épinardanc  
Problèmes de migraines

Formulaires officiels de déclaration pour  
les compagnies d'assurance approuvés  
par l'Ordre des Naturothérapeutes du Québec  
pour les assurances collectives ONQ et AMTMDL

**André Fiset**  
Naturothérapeute • Équilibrage corporel  
Pierre chaude • Réflexologie • Kinésithérapie  
Relation d'aide

3151, avenue Royale Est  
Saint-Charles de Bellechasse  
(Québec) G0R 2T0  
Tél.: 418-887-6291

Faites comme Yves,  
trouvez  
un emploi!

**C.A.R.E.**  
Centre d'aide et de recherche d'emploi  
Montmagny-L'Islet

Siège social  
MONTMAGNY  
418 248-9559

Points de services  
SAINT-FABIEN-DE-PANET  
SAINT-PAMPHILE  
SAINT-JEAN-PORT-JOLI  
1 877 337-9559

[www.lecare.ca](http://www.lecare.ca)

## L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches

L'A-DROIT est l'organisme communautaire régional de promotion et de défense de droits en santé mentale. Nous desservons votre municipalité ainsi que l'ensemble du territoire de la région de Chaudière-Appalaches.

Si vous vivez et avez vécu avec un problème de santé mentale et avez des difficultés à faire respecter vos droits avec les services en santé mentale, les organismes publics (aide sociale, régie des rentes, Assurance-emploi, logement, curatelle/tutelle, etc.), ou toute autre problématique concernant vos droits, L'A-DROIT peut vous aider dans vos démarches. L'A-DROIT distribue également des outils d'information sur les droits et dispense des formations sur les droits aux utilisateurs de services en santé mentale dans la région. Les services offerts sont gratuits et confidentiels, et nous accueillons les gens sans jugements.

Pour de plus amples informations appelez sans frais Sophie ou Lauriane au 1-866-837-1113 où au 418-837-1113. Pour de plus amples informations, vous pouvez visiter notre site Internet au [www.ladroit.org](http://www.ladroit.org), ou nous faire parvenir un courriel [la-droit@bellnet.ca](mailto:la-droit@bellnet.ca)

Au plaisir de discuter avec vous. ☎

Source : L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches

## Le saule osier au secours de l'environnement

J'ai découvert dans une revue dernièrement quelques conseils de Monsieur Albert sur les saules et je vous en fais pars.

Depuis quelques années, des murs végétaux sont installés aux abords de la route du Québec le long de la route 15 notamment afin de déménager le bruit et réduire la pollution de l'air et du sol. Michel Labrecque de son équipe de chercheurs du jardin botanique de Montréal ont fait l'essai d'un mur de bois rempli de terre et entouré de deux palissades plantées de saule osier (*salix viminalis*) en plus d'avoir une croissance phénoménale après avoir coupé au ras du sol, il peut atteindre plus de 2 mètres en hauteur en quelques mois, cet arbuste capte de grandes quantités de gaz carbonique produit par les voitures et peut aussi accumuler dans ces tissus les métaux lourds présents dans le sol.

On estime qu'un mètre linéaire de ces fameux saules peut séquestrer jusqu'à 6 kilogrammes de gaz carbonique et aussi contribuer à contrer les effets du réchauffement de la planète. Finalement grâce à son feuillage, ce saule est une véritable éponge sonore qui améliore grandement l'efficacité des écrans contre le bruit. Dans les faits, un mur de terre couvert de saule est tout aussi efficace sinon plus, qu'un mur de béton conventionnel. ☎

Source : Yves Laflamme, maire

### FERME MONYVILL ENR.

#### Vente et Préparation

Bois de construction  
Bois d'allumage  
Foin • Grain • Paille

#### Sciage • Planage • Séchoir à bois

#### Service de mini-pelle

Excavation • Terrassement • Drainage  
Marteau hydraulique • Laser  
Godets de 12, 24, 42 pouces

R9Q-8343-3219-14

#### Yvon Montminy

462, ch. St-François O.  
Saint-François  
GOR 3A0

#### Transport

Pierre • Terre noire  
Gravier • Compost  
Bois de chauffage  
Billots • camion plate-forme

Rés.: 418-259-2635

Cell.: 418-241-8488



## IMPRESSION RIVE-SUD

Pour tous vos projets  
Pour tous les budgets !

Photocopies couleurs  
et noir & blanc

418 248-6965 CARTES D'AFFAIRES • ENVELOPPES • FACTURES • CHÈQUES • DÉPLIANTS • BROCHURES...

25<sup>e</sup>  
1985 2010



**Entrepreneur? Auto-constructeur?**



**GHISLAIN VÉZINA**  
 Entrepreneur électricien  
 Industriel - commercial - résidentiel

Magasin de matériel électrique  
**418 234-1360**  
 3 du Bassin Sud, Fontinagny - Cell. 418 234-5897

**En électricité et chauffage, ici vous trouvez vos produits.**

**La Griffe**  
 Sans limite



GRAVAGE AU LASER ET AU JET DE SABLE

Gravage haute définition sur:  
 vitre, verre, miroir, plastique, cuir...

- OBJETS PROMOTIONNELS
- PLAQUE COMMÉMORATIVE
- PLAQUE HONORIFIQUE
- GRAVAGE DE LOGO, ETC.

**Patrice Lamonde**  
 Maître graveur  
 tél.: **418-259-1245**  
 lagriffesanslimite@globetrotter.net  
 425, ch. de la Rivière-du-Sud  
 Saint-François, Qc G0R 3A0

### À LOUER au Pavillon Pierre-Laurent Bédard

Le pavillon Pierre-Laurent Bédard est un édifice patrimonial qui abrite six logements. Deux sont de 4½ pièces et quatre sont de 3½ pièces.

Actuellement, il y a un 3½ pièces de libre. Il est situé à l'étage (logement no 522). Il a été repeint entièrement.

Aucun animal n'est permis.

La ou les personnes intéressées doivent être autonomes.

Stationnement inclus avec le loyer.

Pas chauffé, pas éclairé.

Le prix du loyer est de 300\$/mois.

Vous pouvez le visiter en prenant rendez-vous. Vous n'avez qu'à appeler au bureau municipal au (418) 259-7228.

C'est un édifice très bien situé. Près de la caisse populaire, du bureau de poste, de la boucherie, de l'école et de l'église. C'est un endroit magnifique et très paisible. L'été, il y a une balançoire pour les locataires.

Yves Laflamme, dir. gén./sec.-trés.

## Nouveaux ateliers Fadoq.ca à Berthier-sur-Mer

Avec la collaboration de la FADOQ, régions de Québec et Chaudière-Appalaches, et du comité de soutien FADOQ, secteur Pascal-Taché, en janvier, nous débuterons les ateliers suivants :

*J'appivoise l'ordinateur 1 (débutant)*

*Les Joies d'Internet 1 (débutant)*

Endroit: Centre des Loisirs, 5 du couvent, Berthier-sur-Mer

Le nombre d'inscriptions détermine le début des formations. Il faut un minimum de 5 personnes avec un maximum de 7, pour un atelier. Ces formations seront données le soir, sur semaine, vers 19h, à Berthier-sur-Mer en débutant soit dans la semaine du 11 ou du 18 janvier 2010.

Chaque Atelier est de deux heures par semaine pendant quatre semaines dans une atmosphère conviviale.


Veuillez donner vos coordonnées (nom, prénom, no de tél.) à M. Philippe Lamonde à 418-259-2023 en mentionnant vos disponibilités, soit le soir où vous êtes disponibles pour suivre la formation. Ateliers ouverts à tous et à toutes.

Notez qu'il sera toujours possible de former d'autres groupes en février et mars si le nombre d'inscriptions est suffisant. ☺


Source: Josette Dubé, représentante FADOQ.RQCA  
 Secteur Pascal-Taché

☺ ( Qu'en 2010 se réalisent vos désirs et vos projets les plus chers! ) ☺

**FERME HORTICOLE**  
**Lajoie**



Conception, réalisation et entretien paysager  
 Centre-jardin  
 Producteur de vivaces et d'annuelles



330, boul. St-Vallier  
 Saint-Vallier (Qc) G0R 4J0  
 Tél.: 418-884-3124

JEAN-FRANÇOIS LAJOIE

## À motoneige sur les plans d'eau gelés : redoublez de prudence

À cette période de l'année, la Sûreté du Québec tient à mettre en garde les motoneigistes qui circulent sur les plans d'eau.

En effet, présentement, plusieurs lacs et rivières de la région ne sont recouverts que d'une mince couche de glace de quelques centimètres composée de multiples trous.

Il est important de rappeler que dans de telles conditions, il est dangereux de circuler sur ces lacs et rivières.

Alors, voici quelques conseils pour circuler en sécurité sur les plans d'eau :

N'oubliez pas que l'état de la glace peut changer rapidement. La nuit, conduisez lentement et prudemment. Des obstacles dissimulés tels des quais peuvent se confondre avec la surface d'un lac.



Rappelez-vous que traverser un plan d'eau au début ou à la fin de l'hiver, quand il n'y a pas de passage balisé, représente un grand danger. Si vous le faites, assurez-vous de l'épaisseur et de la solidité de la glace.

Lorsque vous rencontrez d'autres motoneigistes sur un plan d'eau gelé, suivez les règles traditionnelles de la navigation : indiquez très tôt votre intention de garder la droite.

Ne consommez pas de boissons alcooliques lorsque vous conduisez une motoneige.

Quel merveilleux loisir que la balade en motoneige! N'oubliez surtout pas que la sécurité demeure un atout majeur dans la réussite d'une belle randonnée. ❖

Source : Sûreté du Québec



**Jean Morin**  
 -Électronique Industrielle  
 -Mécanique Industrielle  
 -Contrôle et automatisation  
 -Service D'urgence 24 heures

171, 4<sup>e</sup> rue  
 Montmagny (Québec)  
 G5V 3L6  
 Tél. : (418) 248-0444  
 Fax : (418) 248-0395

Courriel : ms2controlemont@globetrotter.net

**SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7JOURS**

## Services aux entrepreneurs

Pour tout projet d'affaires en démarrage, en expansion ou en transfert d'entreprise, l'équipe du CLD de la MRC de Montmagny offre de l'accompagnement pour :

- l'évaluation du projet
- l'élaboration du plan d'affaires
- la recherche de financement
- le référencement vers de l'expertise spécialisée
- le réseautage avec les représentants des programmes gouvernementaux



418 248-5984  
[www.cldmontmagny.com](http://www.cldmontmagny.com)



**Nathalie Cloutier**  
 Directrice générale



**Brigitte Coulombe**  
 Conseillère aux entreprises  
 et coordonnatrice du Service



**Jean Breton**  
 Conseiller à  
 l'entrepreneuriat rural



**Mélanie Simard**  
 Conseillère  
 aux entreprises



**Lise Roy**  
 Directrice générale  
 adjointe

## Tout l'Québec aime jouer dehors



La campagne d'inscriptions panquébécoise du Championnat québécois de hockey d'antan Bon départ est officiellement lancée. L'événement se déroulera du 5 au 7 février 2010 sur le canal de Chambly à Saint-Jean-sur-Richelieu. Les joueurs intéressés à participer à l'événement peuvent obtenir tous les détails et se procurer le formulaire d'inscription en visitant le [www.hockeydantan.com](http://www.hockeydantan.com) ou en téléphonant au 450-347-6249.

### LES NOUVEAUTÉS DU CHAMPIONNAT

Pour cette 4e édition, plusieurs améliorations ont été apportées. Le nombre limite d'équipes participantes passe à 88 et seulement deux catégories sont offertes, soit compétitive et amicale. En plus, toutes les équipes auront le plaisir de jouer une partie sous les réflecteurs le vendredi soir, deux parties le samedi et au moins une partie le dimanche. Chaque équipe peut aussi inscrire un 6e joueur qui pourra remplacer dans l'une ou l'autre des parties.

Également, dans la catégorie compétitive, les 64 équipes joueront une ronde préliminaire de trois parties afin de déterminer le classement. Suite à cette ronde préliminaire, les 32 premières équipes poursuivront en ronde des médailles en classe A et tenteront de ravir le titre de Champions québécois de hockey d'antan 2010. Les équipes classées de la 33e à la 64e position poursuivront en ronde des médailles, en classe B, uniquement pour le plaisir du jeu. Dans la catégorie amicale, 24 équipes joueront quatre parties qui seront maintenant arbitrées, seulement pour le plaisir du jeu.

Gagner le titre de Champions québécois de hockey d'antan 2010 donne encore une fois le privilège d'avoir son nom gravé sur le prestigieux Trophée Dupont Ford, en plus d'aller défendre officiellement les couleurs du Québec au Canadian National Pond Hockey Championship.

### RAPPELONS QUE...

Le hockey d'antan se joue à l'extérieur, 4 contre 4, sans gardien, sans contact et sans arrêt de jeu. Les filets ont une largeur réglementaire de 6 pieds, mais une hauteur de 10 pouces seulement. La neige fait office de bande. Le Championnat québécois de hockey d'antan Bon départ est organisé par Rues principales Vieux-Saint-Jean, en collaboration et au profit du Fonds de développement du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

Pour information : Monsieur Daniel Hacherel, Championnat québécois de hockey d'antan Bon départ Tél. : 450-347-6249 ou [daniel@hockeydantan.com](mailto:daniel@hockeydantan.com) .

**Votre centre autorisé de recyclage d'autos de la région**



Permis S.A.A.Q.: 60666



NEUPS ET USAGÉS  
USAGÉS à partir de 25¢

### Service professionnel

- Mécanique
- Carrosserie
- Achat et vente d'autos
- Pièces usagées
- Remorquage

**GARAGE**



**SAMSON**

873, Rang Nord  
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud  
G0R 4B0

TÉL.: 418•248•1422 FAX.: 418•248•7074

@: [ggbssamson@globetrotter.net](mailto:ggbssamson@globetrotter.net)

Visitez notre site web: [GGBSAMSON.COM](http://GGBSAMSON.COM)



**Auto PLACE**  
MAÎTRE MÉCANICIEN

Germain  
Gilbert  
Brigitte  
Samson  
Propriétaires.

## LEMIEUX PARENT THÉBERGE

### AVOCATS S.N.

*Vous, vos droits  
et nous...*

*Depuis plus de 30 ans!*

63, boulevard Taché Ouest, bur. 102, Montmagny, Québec G5V 3A3

Téléphone : 418 248-3114 | Télécopieur : 418-248-2945

[lemieuxparenttheberge@cgocable.ca](mailto:lemieuxparenttheberge@cgocable.ca)

## Pourquoi, chaque fois que je me baigne, j'ai envie de faire pipi?

Une question de Maude Lussier

Ce besoin d'uriner est dû au fait que le corps se refroidit lorsqu'il est dans l'eau.

### Température du corps? 37 °C!

Pour bien fonctionner, notre corps doit être à une température d'environ 37 °C. Lorsqu'on se trouve dans une eau plus froide que notre corps, on perd de la chaleur. C'est surtout par les vaisseaux sanguins de la peau que cette chaleur s'échappe.

### Réduire la perte de chaleur

Pour maintenir notre température à 37 °C, notre corps envoie moins de sang dans notre peau. Ainsi, on perd moins de chaleur. Cependant, nos organes vitaux, comme le cerveau, le cœur, les intestins et les reins, reçoivent plus de sang. Or, ce sont les reins qui fabriquent l'urine.

### L'usine à urine

Quand une grande quantité de sang arrive dans les reins, ceux-ci produisent plus d'urine. Cette urine s'accumule dans un petit « sac » appelé vessie. Lorsque la vessie est pleine, elle envoie un message au cerveau et on ressent l'envie de faire pipi.



## Pourquoi certaines personnes sont-elles gauchères?

Une question de Félix Valois

On ne le sait pas exactement. Mais il existe différentes théories.

### Une affaire de cerveau

Environ une personne sur dix utilise davantage le côté gauche de son corps : la main, le pied, mais aussi l'oreille et l'œil. Comme nos gestes sont contrôlés par le cerveau, c'est lui qui déterminerait si on est gaucher ou droitier.

### Il y a plus de garçons gauchers

Parmi les gauchers, il y a un peu plus de garçons que de filles. Pourquoi? On pense qu'un bébé deviendrait gaucher dans le ventre de sa mère parce que son corps produit plus de testostérone. La testostérone est une substance qu'on retrouve en plus grande quantité chez les garçons que chez les filles.

### Des causes mystérieuses

Les scientifiques ignorent les causes de la gaucherie. Ce pourrait être héréditaire, car une personne gauchère a plus de chances d'avoir des enfants gauchers.



Pour en savoir plus sur les magazines *Les Débrouillards* et *Les Explorateurs*, consultez nos sites : [www.lesdebrouillards.com](http://www.lesdebrouillards.com) [www.lesexplor.com](http://www.lesexplor.com)

Bonne et Heureuse Année à tous les débrouillards!



## Juste un sourire

Souriez aux personnes qui croisent votre route. Sans raison aucune, sans malice et sans doute.

Souriez toujours à la vie. Elle vous paraîtra plus jolie. Sourirez aussi à ceux que vous aimez. Ils se sentiront plus légers. Et si l'on vous rend votre sourire, vous vous sentirez mieux. Un sourire sans fard est un coin de ciel bleu. Et si le sourire était une maladie, je voudrais qu'il se répande telle une épidémie. Un sourire ne vous coûte rien. Mais il peut faire beaucoup de bien. ☺

Jean Gendron

## Tel-Écoute: ouvert durant les Fêtes

Au Temps des Fêtes, Tel-Écoute tient à vous rappeler que son équipe est là pour vous, 7 jours sur 7, pour vous offrir une oreille attentive. Puisque Noël ne rime pas toujours avec magie...

Du lundi au vendredi de 18h00 à 3h00 du matin

Samedi et dimanche de midi à 3h00 du matin

ANONYME, CONFIDENTIEL ET GRATUIT

418-248-4445

Joyeuses Fêtes à tous : paix, amour et santé. ☺

## Sudoku

	4				1		
				6	8		4
8	7		2				
	5			7			
3		8		1	6		7
			3			9	
				5		3	1
1		4		8			
		9				8	

Difficile

Sudoku

9	7	4	5	8	3	6	1	2
2	6	1	7	4	9	3	5	8
5	8	3	6	2	1	9	7	4
7	4	6	3	1	8	5	2	9
1	5	8	9	7	2	4	3	6
3	9	2	4	6	5	1	8	7
4	3	7	2	5	6	8	9	1
6	1	5	8	9	7	2	4	3
8	2	9	1	3	4	7	6	5

Solution\_déc 09



### Le Café du Havre



**Nous sommes fermés pour la saison hivernale.**

**Nous profitons de cette occasion pour remercier notre distinguée clientèle et vous souhaiter une Bonne et Heureuse Année.**

**Bon hiver à tous!**



259-2953  
120, rue de la Marina • Berthier-sur-Mer

## CET HIVER, OFFREZ-VOUS DU BON TEMPS... AU CHAUD!

- \* Installation d'abris d'hiver et de balises à neige
- \* Épandage d'abrasifs
- \* Déneigement des petites et moyennes cours, balcons, galeries, trottoirs et toitures
- \* Installation de décorations extérieures de Noël



Pour information :  
**Jessy Dufour**  
 Cell : (418) 508-9227  
[www.entretienexterieur.com](http://www.entretienexterieur.com)

ESTIMATION GRATUITE

**Un terrain personnalisé... à l'année!**



cho de Saint-François

Janvier 2010

21

2010 janvier

# Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2010!					1 JOUR DE L'AN!	2
3	4 Bac bleu 	5 Fête des Rois 	6	7	8 	9 ÉCOLE La Francoière Cueillette bouteilles et cannettes 9h à 15h
10	11 Réunion du conseil 	12 Tombée du journal	13	14	15 Bac bleu 	16
17	18	19	20 Réunion du Comité d'embellissement 19h30 	21	22 	23
24	25	26	27	28	29 Bac bleu 	30
31	 <b>Sécurité routière</b>		<b>Soyez prudents!</b>			

**RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD  
COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 7 décembre 2009, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, maire, messieurs Fernand Bélanger, Mario Marcoux, Rénaud Roy, Auguste Boulet, Ernest Lachance et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux  
 APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance  
 ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE AJOURNÉE DU LUNDI 9 NOVEMBRE 2009 AINSI QUE CELUI DE LA SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2009**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière ajournée du lundi 9 novembre 2009 ainsi que celui de la séance du 16 novembre 2009 ayant été remises à chacun des membres du Conseil, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet  
 APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger  
 ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière ajournée du lundi 9 novembre 2009 ainsi que celui de la séance du 16 novembre 2009 soient acceptés tels que déposés.

**ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE DÉCEMBRE 2009**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet  
 APPUYÉ par monsieur Rénaud Roy  
 ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Dépanneur Ultra, essence et divers.....	1 151,99
Dominique Marois, remb. facture:	
SAQ.....	1 176,54
Maxi.....	45,95
	1 222,49
Hydro-Québec, électricité:	
Caserne incendie.....	372,76
Enseigne 4-chemins.....	37,26
Garage.....	730,16
Poste surpresseur St-Pierre.....	171,66
Parc Olivier Tremblay.....	59,62
Compteur d'eau St-Pierre.....	29,76
2, 5 <sup>e</sup> Rue Est.....	45,80
Usine eau potable.....	4 717,80
Presbytère.....	142,91
Poste ass. Morigeau.....	160,18
Maison Paroisse.....	720,28

Pavillon Bédard .....	63,51	
Poste ass. village.....	1 370,92	
Loisirs (climatisation).....	82,12	
Centre Loisirs .....	1 001,03	
Log. 536 (concierge).....	118,11	
Éclairage public novembre 2009 .....	664,23	10 488,11
Ministre des Finances:		
Demande de 2 permis de réunion .....	70,00	
Modification au permis en vigueur.....	230,00	300,00
Postes Canada, achat 500 timbres.....		304,76
Société ass. automobile, immatriculation souffleur et motoneige .....		420,00
Telus:		
Surpresseur St-Pierre .....	56,76	
Cellulaire .....	28,72	
Centre Loisirs .....	134,58	220,06
Ministre Revenu Québec, remise de novembre 2009 .....		6 128,16
Revenu Canada, remise de novembre 2009 .....		2 688,59
La Fabrique, loyer bibliothèque décembre 2009 .....		250,00
Air Liquide, gaz en bouteille, oxygène (garage).....		69,21
Aquatech, gestion exploitation:		
Usine eau potable.....	5 713,64	
Ass. des eaux .....	1 382,80	7 096,44
Aréo-Feu, test appareils respiratoires .....		711,47
Ass. chefs en sécurité incendie Québec, cotisation 2010.....		208,82
Atlantis pompe Ste-Foy, réparation pompe usine eau potable.....		1 893,34
Boivin & Gauvin inc., ruban jaune (service incendie).....		37,25
Boulangier, Dolan, Denault, inc., honoraires professionnels dissolution des Loisirs St-François de Montmagny inc. ....		
		1 731,57
Breton Métal, 4 tubes, métal (garage).....		167,73
Bureautique Côte-Sud:		
Contrat service photocopieur.....	81,04	
Papeterie .....	72,74	153,78
Carquest Pièces d'Autos, pièces:		
Camion urgence (premiers répondants).....	42,54	
Mack .....	111,25	
Ford.....	64,66	
Pelle rétrocaveuse.....	23,35	
Équipements .....	92,77	334,57
Centre communautaire Normandie inc., contribution municipale.....		50,00
Centre de Service François Côté, fabrication d'une clé.....		10,73
Christian Collin, support technique bibliothèque du Rocher.....		150,00
Comairco, vérification du compresseur et du sécheur d'air (usine eau potable) .....		798,74
Comptoir d'entraide, 2 poches de guenilles (garage) .....		12,00
Daniel Blais, remb. frais déplacement 82 km (serv. Incendie) .....		30,34
Distribution ABR, vaporisateur 60-60 (garage).....		22,52
Distribution Steeve Blais, produits sanitaires M. Paroisse .....		67,71
Extincteurs Montmagny inc., vérification et recharge extincteurs + recharge extincteur usine eau potable .....		
		824,21
Ferme Campagna inc., débroussaillage montée Ste-Catherine - 2 hrs à 85\$.....		191,89
FQM, facturation Dicom.....		122,37
Garage J.G. Rémillard, pièces camion Mack.....		307,18
Gravier Saint-Raphaël, 71,48 tonnes gravier à 6,00/t.....		524,44



Hewitt, pièces pelle rétrocaveuse.....	92,21	
Jean-Yves Lamonde, fourniture 700 balises à 0,56\$.....	392,00	
Joachim Laferrière électricien, réparation lumières de rue.....	886,94	
Kemira, Pass (usine eau potable).....	8 640,25	
L'Écho St-François, publicité décembre.....	360,00	
Les Concassés du Cap, collecte mensuelle décembre 2009.....	4 829,21	
Les Éditions FD, mise à jour code municipal.....	128,05	
Les Éditions Wilson & Lafleur inc., mise à jour code municipal.....	59,33	
L'Oie Blanche, avis public dérogation mineure.....	77,66	
Mack Ste-Foy, valve (Mack).....	54,81	
Mario Paré, remb. frais déplacement 100 km (serv. Incendie).....	37,00	
Maxxam, analyses eau potable et eaux usées.....	404,09	
Ministre des Finances, permis réunion.....	35,00	
Molson Coors Canada, bière (Loisirs).....	977,32	
MRC de Montmagny:		
Collecte sélective tonnage oct. 2009.....	470,42	
Confection nouvelle matrice graphique numérique (groupe géomatique Azimut).....	526,97	
Formation pompiers (3).....	563,00	1 560,39
MS <sup>2</sup> Contrôle:		
Réparation pompe usine eau potable.....	675,65	
Installation lumière (ass. eaux usées).....	1 007,39	1 683,04
Novicom, transformateur 120 V (radio service incendie).....	32,73	
Pétroles JMB:		
1 391,9 litres à .6490 huile chauffage Maison Paroisse.....	1 019,65	
885,5 litres à .6230 huile chauffage Loisirs.....	622,69	
1 427,9 litres à .6420 huile chauffage presbytère.....	1 034,74	
1 244,1 litres à .6420 huile chauffage M. Paroisse.....	901,55	
813,9 litres à .6430 huile à chauffage Loisirs.....	590,72	
863,5 litres à .6430 huile à chauffage Garage.....	626,71	4 796,06
Pièces d'autos GGM, pièces:		
Camion incendie.....	83,59	
Camion Ford.....	265,26	
Niveleuse.....	63,18	412,03
Pneus André Ouellet:		
4 pneus d'hiver camion Chevrolet.....	819,06	
Noix + "stud" ¾ (Ford).....	33,86	
Réparation crevaison.....	28,22	881,14
Postes Canada, envoi journal l'Écho.....	91,57	
Praxair:		
1 781 m <sup>3</sup> à .3624 oxygène (usine eau potable).....	733,51	
Location réservoir oxygène.....	854,89	1 588,40
Propane GRG inc.:		
Réparation système propane (caserne incendie).....	135,45	
711,4 litres à .482 propane (caserne).....	387,03	522,48
Québec linge, location nettoyage salopettes.....	135,36	
R.E.M.:		
Pièces camion Mack et niveleuse.....	71,78	
Moteur d'ouvre porte (garage).....	106,76	178,54
Réal Huot inc.:		
205 litres antigel borne-fontaine.....	592,59	
Grilles fonte grise (égout).....	683,69	1 276,28

○	Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie	
○	enfouissement vidanges octobre 2009.....	4 799,03
○	Restaurant L'Arrêt-Stop, diesel (service incendie).....	48,21
○	Scaphandre Autonome, plein d'air.....	41,76
○	Sébastien Morneau, remb. frais repas (formation pompier).....	28,68
○	Soc. Coop. Agr. Riv. du Sud, matériel divers:	
○	Comité embellissement.....	35,13
○	Service incendie (cafetière).....	75,62
○	Premiers répondants.....	34,98
○	Presbytère.....	57,34
○	Loisirs.....	159,82
○	Usine eau potable.....	259,12
○	Ass. des eaux usées.....	120,63
○	Garage.....	1 048,01
○	Technocolor Industrielle inc., matériel (garage).....	1 790,65
○	Théberge Aération, tonte pelouse été 2009 (sites publics).....	18,29
○	Transport adapté Vieux-Quai, transport adapté novembre.....	1 647,98
○	Transport adapté Vieux-Quai, transport adapté novembre.....	119,50
○	Ville de Montmagny	
○	contribution – supralocal, équipement de désincarcération.....	1 803,95
○	Yves Laflamme, dir. gén.:	
○	Remb. frais déplacement.....	161,85
○	Remb. achat chaises + 2 causeuses (Loisirs) (encan Montmagny).....	50,80
○	TOTAL:.....	212,65
○	TOTAL:.....	79 333,06

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

#### REDDITION DE COMPTES

Le ministre délégué aux Transports demande aux municipalités qui ont reçu une subvention pour l'entretien du réseau routier local de présenter une reddition de comptes pour l'année 2009. Pourquoi? Pour vérifier si la subvention accordée a servi à l'entretien courant et préventif des routes locales conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud touche à tous les ans, et ce depuis que le ministère des Transport lui a remis les routes en 1995, le même montant de 78 831\$.

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 78 831\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2009;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dûment complétée;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**AVIS DE MOTION POUR DÉCRÉTER LES TAUX DE TAXES**

Suite à l'adoption du budget 2010, la Municipalité devra décréter, par règlement, les taux et l'imposition des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux pour les fins du financement du budget. À cet effet, un avis de motion est présenté.

ATTENDU QUE les taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux prévus au budget 2010 doivent être imposés par règlement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénaud Roy

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet que, lors d'une prochaine séance du Conseil municipal, un règlement sera présenté afin de décréter les taux et l'imposition des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux pour les fins du financement du budget prévu pour l'exercice financier 2010.

**détermination du taux d'intérêt pour arrérage de taxes**

À titre informatif, le taux pour arrérage de taxes était de l'ordre de 12% en 2009.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le taux chargé aux contribuables qui n'ont pas acquitté leur compte des taxes dans le délai prescrit sera de l'ordre de 12% pour l'année 2010.

**AUTORISATION À PAYER LES COMPTES DE DÉCEMBRE**

Le bureau municipal étant fermé pendant la période des Fêtes et l'année financière se terminant le 31 décembre 2009, le directeur demande l'autorisation de payer les comptes de décembre aux fournisseurs avant la fin de l'année 2009. Ces comptes seront présentés au Conseil à la séance régulière du lundi 11 janvier 2010.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénaud Roy

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer les comptes du mois de décembre 2009 immédiatement avant la fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes;

QUE ces comptes payés soient présentés à la séance régulière du lundi 11 janvier 2010.

**vérification des extincteurs (à titre informatif)**

La Municipalité fait vérifier à tous les ans par «Extincteurs Montmagny inc.» sa flotte d'extincteurs dans tous ses bâtiments. Une copie du rapport d'inspection est remise à chacun des élus.

La Municipalité a un inventaire de 56 extincteurs au total. Ils sont disposés un peu partout dans ses bâtiments et ses véhicules.

Extincteurs Montmagny signale qu'il va y avoir 17 extincteurs à remplacer d'ici 2013. Pourquoi? Parce que la norme NFPA-10A vise à retirer de la circulation tout extincteur ayant été fabriqué avant 1984.

**FONDS DE ROULEMENT**

Le fonds de roulement de la Municipalité est de 100 000\$.

Le printemps dernier, la Municipalité a acheté un balai de rue usagé d'année 2000 et de marque «Johnston». Elle l'a payé 37 972\$.

Elle a décidé d'utiliser son fonds de roulement pour acquérir ledit équipement.

La résolution No 009-2009 dit que la Municipalité va renflouer son fonds de roulement à raison de 7 594,40\$ par année et ce, pendant 5 ans.

Année	Montant annuel versé pour le remboursement du fonds de roulement
2009	7 594,40\$
2010	7 594,40\$
2011	7 594,40\$

2012 7 594,40\$

2013 7 594,40\$

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a acheté un balai de rue usagé en 2009 au montant de 37 972\$;  
CONSIDÉRANT QU'elle a décidé à sa séance régulière du 12 janvier 2009 de se servir de son fonds de roulement pour payer cet achat d'équipement;

CONSIDÉRANT QU'elle a choisi de payer cet achat sur cinq (5) ans tel que permis par l'article 1094 du Code municipal;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud effectue le premier remboursement de cinq à son fonds de roulement au montant de sept mille cinq cent quatre-vingt-quatorze dollars et quarante sous (7 594,40\$).

### **RENOUVELLEMENT DES ENTENTES INTERMUNICIPALES CONCERNANT L'UTILISATION DE LA PISCINE GUYLAINE CLOUTIER, DE L'ARÉNA ET DU TERRAIN LAPRISE, ÉQUIPEMENTS SUPRALOCAUX**

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud doit confirmer par voie de résolution à la ville de Montmagny qu'elle renouvelle son entente intermunicipale concernant l'utilisation de l'aréna, de la piscine et du terrain Laprise qui sont reconnus comme équipements supralocaux et qu'elle autorise monsieur le Maire et le directeur à la signer.

CONSIDÉRANT QUE l'entente intervenue entre la Ville de Montmagny et la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud concernant l'utilisation de la piscine municipale Guylaine Cloutier et de l'aréna de Montmagny, propriétés de la Ville de Montmagny et reconnus à titre d'équipements supralocaux, vient à échéance le 31 décembre 2009;

CONSIDÉRANT la disposition incluse à cette entente prévoyant que les parties négocient entre elles les modalités de reconduction, le cas échéant, avant son échéance;

CONSIDÉRANT QUE les parties se sont entendues pour renouveler intégralement, pour une période d'un an, soit du 1er janvier au 31 décembre 2010, par simple résolution, ces ententes signées en 2004 telles qu'elles ont été reconduites en 2006, en 2007 et en 2008;

CONSIDÉRANT QU'une autre entente doit aussi être conclue entre la Ville de Montmagny et la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud concernant l'utilisation du nouveau terrain multisport (soccer/football) aménagé par la Ville de Montmagny et considéré comme équipement supralocal;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénaud Roy

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

- 1) De renouveler intégralement pour une période d'un an, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010, l'entente intermunicipale entre la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et la Ville de Montmagny qui établit les modalités entourant l'utilisation de la piscine municipale Guylaine-Cloutier et de l'aréna de Montmagny, propriétés de la Ville de Montmagny et reconnus à titre d'équipements supralocaux et ce, telle qu'elle a été reconduite en 2006, 2007 et 2008.
- 2) D'autoriser monsieur le Maire et le directeur à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud la troisième entente intermunicipale intervenue avec la Ville de Montmagny et qui établit pour sa part les modalités entourant l'utilisation du terrain multisport Laprise, propriété de la Ville de Montmagny et reconnu à titre d'équipement supralocal; ladite entente couvre les années 2009 et 2010 et pourra être renouvelée par la suite d'année en année.
- 3) De transmettre copie de la présente résolution à la Ville de Montmagny.

### **COMPRESSEUR À L'USINE D'EAU POTABLE**

Le compresseur à l'usine de filtration d'eau potable risque de lâcher à tout moment. Continuer d'opérer l'usine avec un tel équipement serait très, très hasardeux.

Une estimation de coûts a été demandée pour la réparer. La facture pour le remettre à neuf avec simple garantie de 3 mois s'élevait à 7 300,12\$ taxes incluses.

Le Conseil municipal a demandé au directeur de demander des prix à deux fournisseurs pour de l'équipement neuf. Le directeur ne possédant aucune connaissance dans les compresseurs a demandé l'aide de spécialistes dans le domaine et voici les résultats:

Un (1) compresseur d'air de type SCROLL pour service intense sans huile, refroidi par air, Powerex, modèle SED1007. Le compresseur sera entièrement assemblé et conforme aux spécifications suivantes:

Capacité: 30,4 CFM

Contrôle: arrêt/départ, départ sans charge et fonctionnement continu

Moteur: (2) 5 HP/575 volts/3 phase/60, 1 725 R.P.M.

haute efficacité

boîtier ouvert protégé ODP

facteur de service de 1.15

**ÉQUIPEMENT INCLUS:**

- (2) pompes sans huile de type SCROLL conçues pour un fonctionnement continu jusqu'à 100%
- panneau d'alternance automatique avec démarreur magnétique, protection de surcharge, compteur d'heures et lumières témoins de fonctionnement.
- (2) refroidisseurs postérieurs
- 1 cabinet insonorisant procurant un niveau sonore de 53 DBA
- (2) filtres à air d'admission
- Soupapes de sûreté et soupapes de non-retour
- Coussinets anti-vibration
- (2) gardes de courroies extra robustes en acier

Garantie de trois (3) ans sur l'unité de compression SCROLL et de un an sur le reste de l'unité.

	Prix unitaire
<b>Comairco</b>	12 995\$
<b>Air industrielle inc.</b>	18 900\$

CONSIDÉRANT QU'il serait périlleux de continuer à opérer l'usine de filtration d'eau potable avec le compresseur actuel;

CONSIDÉRANT QUE les coûts pour une remise à neuf de l'équipement actuel sont trop élevés et qu'une garantie de seulement trois (3) mois y est rattachée;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de retenir la soumission sur invitation de «Comairco» au montant de douze mille neuf cent quatre-vingt-quinze dollars (12 995\$) taxes en sus;

QUE l'équipement soit livré dans les meilleurs délais.

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

Le propriétaire au 140 chemin St-François Ouest veut agrandir un bâtiment accessoire.

Cet agrandissement demandé fait en sorte que la superficie totale du bâtiment accessoire est supérieure au pourcentage autorisé de 10% de la superficie de la cour arrière. Par contre, il ne dépasse pas la superficie maximale permise qui est de 55 m<sup>2</sup>.

La demande de dérogation mineure a été présentée par l'inspecteur municipal au comité consultatif d'urba-

nisme et ce dernier recommande au Conseil municipal de l'accepter parce qu'elle n'a aucun impact négatif.

CONSIDÉRANT QUE la demande du propriétaire au 140, chemin St-François Ouest n'a aucun impact négatif par rapport aux voisins immédiats;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme s'est penché sur cette demande de dérogation mineure et qu'il en fait la recommandation;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RSOLU QUE le Conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la demande de dérogation mineure du propriétaire au 140, chemin St-François Ouest.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS – AUTORISATION (À TITRE INFORMATIF)**

En date du 18 novembre 2009, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs autorise la Municipalité à construire des infrastructures d'aqueduc et d'égout à la 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Rue Ouest.

Les travaux sont situés sur le lot 4 360 452.

**services de la sûreté du québec**

Le montant de la facture estimée 2010 pour les services policiers de la Sûreté du Québec à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est de:

2010	2009	2008
145 587\$	145 356\$	137 111\$

**CALENDRIER 2010 POUR LES SÉANCES ORDINAIRES**

La loi oblige les municipalités locales à tenir une séance ordinaire au moins une fois par mois mais n'impose aucune exigence quant au jour où cette séance peut être tenue.

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Réналd Roy

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2010, qui se tiendront le lundi, exceptée celle de septembre, et qui débiteront à 20 heures:

11 janvier	5 juillet
1 <sup>er</sup> février	2 août
1 <sup>er</sup> mars	7 septembre (le 6, c'est la Fête du Travail)
5 avril	4 octobre
3 mai	1 <sup>er</sup> novembre
7 juin	6 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général, conformément à la loi qui régit la Municipalité.

**PROPOSITION DE SERVICES PROFESSIONNELS D'AQUATECH POUR LES EAUX USÉES**

Aquatech soumet à la Municipalité une proposition de services professionnels visant à effectuer une étude sommaire pour la mise en place d'un système de télémétrie pour le poste de pompage principal et la station à Morigeau. Pourquoi? Parce qu'un tel système permettrait de recevoir à distance toutes les alarmes et l'information requise permettant de réduire la fréquence des visites à peut-être une fois par semaine (au lieu de 3 actuellement dans le contrat) et ce, principalement en

période hivernale dû à un accès très difficile (en motoneige).

À défaut de télémétrie, Aquatech devra hausser le nombre de ses visites hebdomadaires à 5 pour répondre aux exigences du MAMROT.

Le montant forfaitaire proposé par Aquatech pour réaliser cette étude est de 2 450\$ avant taxes.

Une copie de cette proposition est remise à chacun des élus.

La Municipalité dit non à cette proposition d'Aquatech. Elle juge qu'une seule visite par semaine aux postes des eaux usées n'est pas suffisante pour maintenir un entretien et une surveillance de bonne qualité.

Il est dit qu'à défaut de télémétrie, Aquatech devra augmenter le nombre de ses visites hebdomadaires à cinq afin de répondre aux exigences du MAMROT. La Municipalité répond à cela qu'il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs. Laissons venir le MAMROT avec ses exigences. Après quoi, il sera toujours temps d'agir.

#### **PROGRAMME DE COMPENSATION TENANT LIEU DU REMBOURSEMENT DE LA TVQ (À TITRE INFORMATIF)**

Le ministère des Affaires municipales confirme un montant estimé de 43 500\$ concernant le remboursement d'une partie de la TVQ payée sur les achats de biens et services pour l'année 2009. La Municipalité devrait recevoir le chèque du Gouvernement en janvier 2010.

#### **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie a adopté un nouveau règlement de tarification le 29 septembre dernier. Le tarif d'enfouissement au centre de transfert de l'Islet a été haussé à 78\$ la tonne métrique.

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud n'est pas touché par cette hausse parce qu'elle est liée avec la Régie de la Mauricie par contrat jusqu'au 31 décembre 2012. Actuellement, la Municipalité paye 67,67\$ la tonne métrique et elle va continuer à payer ce tarif.

Par ailleurs, les redevances exigibles par le ministère de l'Environnement pour l'élimination des matières résiduelles vont être indexées au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Elles passeront de 10,67\$/t.m. à 10,73\$/t.m.

#### **DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

Le maire suppléant est nommé par résolution à chaque année.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de nommer le conseiller monsieur Auguste Boulet comme maire suppléant pour l'année 2010.

#### **DÉSIGNATION D'UN REMPLAÇANT À LA TABLE DES MAIRES DE LA MRC EN L'ABSENCE DE MONSIEUR LE MAIRE**

En l'absence de monsieur le Maire, le Conseil désigne monsieur le conseiller Auguste Boulet à titre de remplaçant à la table des Maires.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne le conseiller monsieur Auguste Boulet pour remplacer monsieur le Maire à la table des Maires de la MRC de Montmagny lorsque ce dernier sera absent.

#### **désignation des personnes autorisées à signer les effets bancaires**

Le Conseil municipal désigne les personnes suivantes pour signer les effets bancaires:

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise les personnes suivantes à signer tous les effets bancaires:

Yves Laflamme, maire  
Yves Laflamme, dir. gén./sec.-trés.  
Linda Guimont, dir. gén. adj./sec.-trés. adj.

### PROPOSITIONS D'HONORAIRES PROFESSIONNELS

Le 11 novembre 2009, le Conseil a rencontré des ingénieurs de la firme BPR inc. et un représentant de la firme «Aquatech inc.» responsable de l'opération de l'usine de filtration d'eau potable.

La problématique soulevée était la présence élevée de manganèse dans l'eau brute à la prise d'eau. Ce phénomène n'est aucunement dommageable pour la santé. Par contre, il complique le traitement de l'eau. Ce phénomène est présent dans les mois d'été. Donc, comment y remédier?

La firme BPR inc. fait la proposition d'honoraires professionnels suivante:

- A) Support technique se rattachant à la démarche de mesure de la qualité de l'eau brute à la prise d'eau.
- B) Analyse des résultats de mesure, identification des problématiques potentielles et des alternatives de solutions pour corriger le problème de manganèse.
- C) Support technique se rattachant à la sélection d'un nouveau compresseur ou à la rénovation de ce dernier, ainsi que d'une nouvelle pompe doseuse à l'usine de production d'eau potable.

Analyse de la problématique reliée à l'eau de transport pour la soude caustique.

BPR inc. propose de réaliser ce mandat sur une base horaire. Aussi, il propose une enveloppe budgétaire de 10 000\$ (taxes en sus) qui pourra au besoin être révisée en fonction des besoins du mandat. Il va sans dire que seuls les honoraires engagés seront facturés. De plus, BPR inc. serait disposée à coordonner ces efforts et leur facturation afin qu'ils soient admissibles au programme de transfert de la taxe d'accise 2010.

Le directeur a fait part de cette proposition d'honoraires professionnels à la Municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. Après tout, ils payent quasiment le 1/3 de la facture.

Monsieur Baillargeon, directeur général de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, a fait part que leur municipalité aimerait que cette dépense entre dans le programme de la taxe d'accise 2010.

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud aimerait que la firme BPR inc. lui représente cette proposition d'honoraires au printemps 2010. Pourquoi? Parce que les problèmes de manganèse dans l'eau brute ne se retrouvent que dans les mois d'été.

En ce qui concerne l'idée d'attribuer ces futures dépenses d'honoraires professionnels au programme de transfert de la taxe d'accise 2010, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et la Municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud ne sont pas contre.

### DÉLÉGATION DE TÂCHES

Chacun des élus en poste s'est vu attribuer des fonctions spécifiques dans le cadre du fonctionnement de la Municipalité. En voici l'organigramme:

#### Maire

**Yves Laflamme**

Suivi + contrôle budgétaire

O.M.H. St-François

Tél.: (418) 259-7949

#### Auguste Boulet

Travaux publics:

- été
- hiver

Maire suppléant

Tél.: (418) 259-7886

#### Mario Marcoux

Loisirs

Politique familiale

Tél.: (418) 259-2454

#### Jean-Yves Gosselin

Police

Pompiers

Premiers Répondants

Tél.: (418) 259-2471



**Fernand Bélanger**

Eaux usées  
Eau potable  
Tél.: (418) 259-7347

**Rénald Roy**

Urbanisme  
Patrimoine  
Embellissement  
Tél.: (418) 259-7154

**Ernest Lachance**

Travaux publics:  
- été  
- hiver  
Tél.: (418) 259-2584

Vous pouvez vous adresser directement à ces élus lorsque vous relevez une situation ambiguë qui nécessite une réponse immédiate. Bref, ils sont ouverts et disponibles pour recueillir vos commentaires.

**MINISTÈRE DE LA CULTURE**

Le directeur a signifié par écrit au ministère de la Culture le 5 novembre dernier que les travaux autorisés de restauration à la Maison de la Paroisse et au Pavillon Pierre-Laurent Bédard n'avaient pas été faits faute d'entrepreneur. Hors, le directeur demandait au ministère d'extensionner le délai de réalisation desdits travaux au printemps 2010.

Le ministère avisait le 19 novembre qu'il acceptait la demande.

Afin de se rafraîchir la mémoire, voilà succinctement les travaux qui avaient été autorisés:

**Maison de la paroisse (menuiserie)**

- réparation de 2 poutrelles pourries de la véranda
- remplacer une fenêtre pourrie sur le côté est du bâtiment
- réparer les barotins du garde-corps au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> étage
- réparer 12 sections de la main courante du garde-corps

**Pavillon Pierre-Laurent Bédard (menuiserie)**

- refaire la gouttière arrière en bois
- remplacement des descentes actuelles des gouttières par des descentes de type traditionnel  
- en acier galvanisé rondes et cannelées

**Maison de la paroisse (peinture)**

- peindre les galeries du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> étage (2 couches)
- peindre le plafond de la véranda
- peindre le portique du 2<sup>e</sup> étage
- peindre les rampes, les poutrelles et les barreaux

**Pavillon Pierre-Laurent Bédard (peinture)**

- peindre la galerie avant (2 couches)
- gratter et peindre les portes et les fenêtres (2 couches) (portes extérieures et fenêtres extérieures seulement)

L'estimation totale du coût de ces travaux a été établie à 28 342\$ taxes nettes. Là-dessus, le ministère a octroyé une subvention maximale de 13 000\$.

**TERRAIN DE MADAME YVONNE MORIN – DERNIER DÉVELOPPEMENT**

Le 27 novembre 2009, le représentant de madame Morin a déposé une réclamation détaillée, c'est-à-dire un prix concret pour l'achat du terrain. L'offre ne représentant pas vraiment la réalité fait en sorte que l'avocat de la Municipalité, maître Yves Boudreault, a déposé au tribunal administratif du Québec une inscription au rôle. En termes clairs, ça signifie que le dossier va se rendre à l'expropriation car une entente à l'amiable semble impossible.

**VARIA**

- A) Le comité de quartier organise une fête de Noël pour les enfants, le 20 décembre prochain, au Centre des Loisirs entre 13 heures et 16 heures. Le responsable des Loisirs, monsieur Mario Marcoux, demande si la Municipalité pourrait commanditer l'événement. Le Conseil municipal est d'accord pour accorder 100\$.
- B) La Fabrique a demandé à la Municipalité si elle acceptait d'acheter les sapins qui seront installés autour de la crèche extérieure. Le Conseil municipal a dit oui.

**PÉRIODE DE QUESTION**

- A) Il est question de nettoyage de fossés. La Municipalité n'en a effectivement pas fait beaucoup cette année. Il en sera autrement en 2010.
- B) Il est question de drainage de fossés et de ponceaux. La Municipalité va réétudier le règlement qu'elle possède face à cette question. Peut-être qu'il faudra y apporter quelques modifications. C'est un dossier à suivre.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE la séance régulière du 7 décembre 2009 soit levée.

La séance régulière se termine à vingt et une heures et cinq minutes.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD**  
**COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance spéciale des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 14 décembre 2009, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, maire, messieurs Fernand Bélanger, Mario Marcoux, Rénaud Roy, Auguste Boulet, Ernest Lachance et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance spéciale débute par un moment de réflexion.

La présente séance spéciale vise uniquement à présenter et à adopter le budget municipal 2010 et le programme des dépenses en immobilisation.

Avant l'adoption du budget, le directeur général repasse tous les postes principaux (revenus et dépenses). Il réfère souvent aux coûts budgétés en 2009 par rapport à ce qui est budgété pour 2010. Fait important à signaler, c'est l'intégration du budget des Loisirs St-François au budget de la Municipalité en 2010.

Pour 2010, le Conseil municipal décide qu'il n'y aura aucune augmentation des taxes foncières. C'est à dire qu'elle va demeurer à 0,90\$ du 100\$ d'évaluation.

Également, les tarifs pour les différents services vont demeurer les mêmes qu'en 2009.

ATTENDU QU'après étude et analyse des besoins financiers de chacun des services municipaux, des coûts engendrés et de la répartition fiscale qui en découle;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,  
APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,  
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le budget suivant pour l'exercice financier débutant le 01 janvier 2010 et se terminant le 31 décembre 2010 pour les fins administratives des divers services aux contribuables et l'établissement des taux de taxes foncières générales, spéciales ainsi que les compensations reliées aux services municipaux qui génèrent l'ensemble des coûts de la gestion municipale;

QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le programme des dépenses en immobilisation pour 2010.

#### **CORRESPONDANCE**

Réception d'un montant de 56 693\$ en provenance du programme de la taxe d'accise sur l'essence 2006-2009. Sur les 404 953\$ prévus à la Municipalité, elle en a touché en comptant ce dépôt: 380 654\$. Il va rester à toucher la retenue de 6%. La Municipalité va la recevoir quand les vérificateurs auront fait la reddition des comptes. Pour St-François, c'est assez simple, l'argent a été pour le resurfacement de 3,5 kilomètres de chemin ± 325 000\$ et la réhabilitation, il y a deux ans, de 470 mètres d'une conduite d'aqueduc à l'extrémité ouest du village ± 76 000\$.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy,

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux,

ET RÉSOLU QUE la séance spéciale par rapport au budget 2010 soit levée.

La séance spéciale se termine à vingt heures et quarante-cinq minutes.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, maire

Yves Laflamme, directeur général

**MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD**  
**BUDGET 2010**

M  
U  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L  
I  
T  
É  
D  
E  
S  
A  
I  
N  
T  
•  
F  
R  
A  
N  
Ç  
O  
I  
S

	BUDGET	BUDGET	ECART
	2009	2010	\$
<b>REVENUS</b>			
Taxe foncière générale à .90	1 082 432	1 095 034	12 602
Protection incendie	63 715	65 100	1 385
Assainissement opération	44 780	49 185	4 405
Assainissement AIDA	22 670	23 172	502
Assainissement PADEM	23 980	24 233	253
Eau potable immobilisation	139 005	141 305	2 300
Eau potable opération	148 810	157 021	8 211
Service aqueduc (190\$)	100 000	100 000	0
Service enlèvement vidanges (98,39\$)	84 000	85 491	1 491
Collecte sélective (52,05)	33 800	35 024	1 224
Eclairage public (30\$)	11 000	11 097	97
Ramassage neige (100\$)	13 100	13 100	0
Boues fosses septiques (86\$)	19 568	19 700	132
Compensation Ecole	6 600	6 600	0
Terres publiques	3 696	3 696	0
Remboursement TVQ	37 200	43 500	6 300
Bonification compensations	16 100	16 100	0
Protection contre l'incendie	1 000	1 000	0
Protection incendie (St-Pierre)	26 200	34 586	8 386
Service dette eau (Berthier-St-Pierre)	215 753	225 458	9 705
Maison Paroisse, loyers	14 310	15 030	720
Pavillon Bédard, loyers	19 680	17 340	-2 340
Hygiène du milieu (raccordement etc.)	10 000	5 000	-5 000
ADMINISTRATION, photocopies etc...	1 500	1 500	0
TRANSPORT, location équipe. Rte 228	17 700	18 000	300
Permis municipaux	1 300	1 300	0
Droit de mutation	5 500	6 500	1 000
Amendes et pénalités	1 500		-1 500
Intérêts arrérage de taxes	2 500	7 000	4 500
Intérêts sur placement	5 000	1 000	-4 000
Sub. collecte sélective	15 000	15 000	0
Compensation voirie	78 831	78 831	0
Subvention assainissement des eaux	121 000	121 000	0
Pacte rural		5 000	5 000
Appropriation de surplus	100 000	100 000	0
<b>LOISIRS:</b>			
Location salle		5 000	5 000
Banquet, lunch		200	200
Bar		7 500	7 500

Badminton		450	450
Work-Out		400	400
Hockey cosom		100	100
Magasin (sous-sol)		500	500
Piscine		4 000	4 000
Terrain de Jeux		10 000	10 000
Club de Fer (électricité)		175	175
Club Pétanque (électricité)		100	100
Foire au village		22 000	22 000
Fête Halloween		800	800
Vélothon		650	650
Programmation loisirs		500	500
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>2 487 230</b>	<b>2 595 278</b>	<b>108 048</b>
<b>DÉPENSES</b>			
<b>ADMINISTRATION</b>			
Administration	157 185	159 851	2 666
Quote-part MRC-Législation	4 806	4 806	0
Cour municipale coût fixe	900	900	0
Cour municipale coûts variables	500	500	0
Publicité-information	500	500	0
Frais de congrès	300	300	0
Sociaux communautaire	5 500	5 500	0
Transport adapté	3 300	3 300	0
Service architecte	1 000	1 000	0
Service arpenteur	5 000	5 000	0
Service juridique	10 000	10 000	0
Vérification comptable	8 000	10 000	2 000
Contrat service informatique	2 805	2 902	97
Site Web		130	130
Internet haute vitesse	1 600	1 600	0
Evaluation et mutations	500	500	0
Azimut (géomatique)	2 285	210	-2 075
Formation & perfectionnement	800	500	-300
Mise à jour codes municipaux	400	400	0
Assurances feu, responsabilité...	37 300	35 000	-2 300
Société Mutuelle de prévention	1 210	1 400	190
Cotisations, abonnements	1 100	2 000	900
Entretien photocopieur	5 000	5 000	0
Equipement bureau (informatique)	500	500	0
Fourniture bureau	4 500	3 700	-800
Contribution journal L'Echo	10 000	10 000	0
Remb. taxes années antérieures	1 000	1 000	0
<b>IMMEUBLES MUNICIPAUX</b>			
Administration	2 340	2 296	-44
Entretien Maison Paroisse	28 500	28 500	0
Entretien Pavillon Bédard	8 500	10 500	2 000

M  
U  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L  
I  
T  
É  
D  
E  
S  
A  
I  
N  
T  
•  
F  
R  
A  
N  
Ç  
O  
I  
S

Entretien Annexe M. Paroisse	500	500	0
Entretien Atelier	100	100	0
Entretien Presbytère	12 840	12 840	0
Élections	4 200		-4 200
Quote-part MRC évaluation	44 554	48 406	3 852
<b>TOTAL:</b>	<b>367 525</b>	<b>369 641</b>	<b>2 116</b>
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>			
Service Sûreté du Québec	144 999	145 587	588
Administration	38 880	38 708	-172
Radio premiers répondants	600	600	0
Immatriculation	350	350	0
Équipements	1 250	1 250	0
Radio service incendie	1 250	1 250	0
Téléavertisseur	5 500	5 500	0
Entraide municipale	4 000	4 000	0
Immatriculation des camions	1 500	1 500	0
Location équipement incendie	500	500	0
Entretien équipements-véhicules	1 000	1 000	0
Inspection des équipements	1 500	1 500	0
Entretien Caserne incendie	2 000	2 000	0
Essence & diesel	500	500	0
Chauffage Caserne incendie	5 000	5 000	0
Matériel divers	5 000	5 000	0
Fournitures	800	800	0
Détecteur de gaz	400	400	0
Appareils respiratoires	2 500	2 500	0
Échelles	750	750	0
Vêtements, chaussures etc...	2 000	2 000	0
Electricité Caserne incendie	1 800	2 200	400
Extincteurs	250	185	-65
Autres objets - Divers	100	100	0
Atelier Mécanique	575	575	0
Quote-part MRC incendie	1 973	1 973	0
<b>TOTAL:</b>	<b>224 977</b>	<b>225 728</b>	<b>751</b>
<b>TRANSPORT (VOIRIE)</b>			
Administration	96 020	98 614	2 594
Service scientifique et génie	13 000	13 000	0
Immatriculation véhicules	3 600	3 850	250
Registre exploitants véhicules lourds	125	130	5
Fauchage des chemins	7 600	7 600	0
Location machinerie	2 000	2 000	0
Droit passage rivière	175		-175
Signalisation (matériel)	2 000	2 000	0
Entretien chemins, rues, ponceaux	10 000	10 000	0
Ponts	2 000	2 000	0

Entretien réparation machinerie	26 900	26 900	0
Trottoirs	1 000	1 000	0
Couper bordure entrée charretière	2 500	2 000	-500
Lignage de rue	6 500	6 500	0
Gravier, sable, ciment	3 500	3 500	0
Asphalte	40 000	30 000	-10 000
Essence machinerie	8 000	8 000	0
Pièces et accessoires	7 000	6 000	-1 000
Atelier mécanique	60 575	49 637	-10 938
Signalisation	2 310	2 240	-70
<b>TOTAL VOIRIE:</b>	<b>294 805</b>	<b>274 971</b>	<b>-19 834</b>
<b>TRANSPORT (DÉNEIGEMENT)</b>			
Administration	101 905	101 827	-78
Radios	1 000	1 000	0
Immatriculation véhicules	3 500	3 500	0
Service location-nettoyage salopettes	1 500	1 500	0
Location bélier mécanique	4 500	4 000	-500
Location machinerie	10 000	10 000	0
Entretien, réparation véhicules	24 100	24 100	0
Entretien Garage	3 000	3 000	0
Sable et sel	18 000	18 000	0
Essence diesel	50 000	50 000	0
Huile à chauffage	6 500	6 500	0
Pièces et accessoires	4 000	4 000	0
Lames de charrue	9 000	6 000	-3 000
Vêtements	500	500	0
Electricité Garage	4 200	4 200	0
Trousse premiers soins	100	100	0
Réclamation pour dommages	2 000	2 000	0
Contrat déneigement rue du Rocher-Site	2 212	2 255	43
Contrat déneigement Entrée Chamberland	2 050	2 131	81
Ramassage neige (secteur village)	9 500	9 500	0
<b>TOTAL DENEIGEMENT:</b>	<b>257 567</b>	<b>254 113</b>	<b>-3 454</b>
Eclairage public (Hydro-Québec)	8 000	8 500	500
Entretien réseau d'éclairage	2 500	2 500	0
<b>TOTAL TRANSPORT</b>	<b>562 872</b>	<b>540 084</b>	<b>-22 788</b>
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>			
<b>USINE D'EAU POTABLE</b>			
Frais poste (échantillon d'eau potable)		1 000	1 000
Frais de téléphone	3 500	4 000	500
Honoraires professionnels (Aquatech)	65 470	66 000	530
Service alarme	300	300	0
Analyses échantillons d'eau	3 000	3 000	0
Assurances	12 400	12 000	-400

M  
U  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L  
I  
T  
É  
D  
E  
S  
A  
I  
N  
T  
•  
F  
R  
A  
N  
Ç  
O  
I  
S

Entretien ménager	1 000	600	-400
Usine de filtration	2 000	5 000	3 000
Poste surpresseur (St-Pierre)	200	200	0
Déneigement Usine	1 510	1 450	-60
Lit de séchage (boues)	2 000	4 000	2 000
Tonte de gazon	500	500	0
Produits (eau potable)	67 000	79 000	12 000
Diesel coloré génératrice	500	700	200
Pièces accessoires	5 000	10 000	5 000
Fourniture bureau + informatique		100	100
Électricité usine de filtration	58 170	60 000	1 830
Électricité poste surpresseur	2 000	1 500	-500
Électricité compteur d'eau St-Pierre	750	300	-450
Extincteur	100	100	0
Divers	1 482	1 000	-482
<b>AQUEDUC</b>			
Administration (Aqueduc)	5 885	5 790	-95
Honoraires professionnels	7 000		-7 000
Location machinerie	2 000	2 000	0
Réparation réseau aqueduc	1 500	1 500	0
Borne-fontaine	1 500	1 500	0
Poste de chloration	100	100	0
Barrage-réservoir	1 500	1 500	0
Pièces et accessoires (aqueduc)	3 000	3 000	0
<b>ASSAINISSEMENT DES EAUX</b>			
Administration (Ass. eaux)	1 150	1 840	690
Honoraires prof. (Aquatech)	15 000	16 000	1 000
Analyses échantillons d'eau usée		3 000	3 000
Assainissement opération (entretien)	10 000	10 000	0
Electricité Ass. eaux	10 000	11 500	1 500
<b>ÉGOUT</b>			
Administration (Égout)	1 180	1 155	-25
Location machinerie	500	1 000	500
Entretien réseau égout	2 000	1 500	-500
Pièces et accessoires (égout)	1 000	1 000	0
Rémunération (vidanges)	1 140	1 145	5
Enlèvement ordures (contrat)	60 000	60 000	0
Site d'enfouissement + redevances	49 000	49 000	0
Traitement matières recyclables	6 000	6 000	0
Traitement encombrants	1 000	1 000	0
Récupération peinture-sapins	1 500	1 500	0
Récupération pneus	1 500	1 500	0
Gros containers Garage municipal	10 000	10 000	0
Quote-part MRC Collecte sélective		842	842
Quote-part MRC Boues fosses septiques	21 586	20 210	-1 376
Quote-part MEC Cours d'eau	1 144	1 202	58
<b>TOTAL:</b>	<b>443 067</b>	<b>465 534</b>	<b>22 467</b>



<b>URBANISME ET MISE EN VALEUR</b>			
<b>DU TERRITOIRE</b>			
Honoraires inspecteur municipal	14 905	14 580	-325
Quote-part MRC-urbanisme	45 985	55 941	9 956
Tourisme culturel	6 000	6 000	0
Administration (Sites publics)	590	590	0
Entretien	200	3 000	2 800
Électricité	1 000	1 000	0
Comité d'embellissement	11 500	11 730	230
<b>TOTAL:</b>	<b>80 180</b>	<b>92 841</b>	<b>12 661</b>
<b>HLM</b>			
Contribution 10% déficit HLM	15 000	15 000	0
<b>TOTAL:</b>	<b>95 180</b>	<b>107 841</b>	<b>12 661</b>
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>			
Administration	11 480	39 611	28 131
Câble		550	550
Droit d'auteur		500	500
Permis alcool-alimentation-réunion		640	640
Salle communautaire		3000	3 000
Annexe salle communautaire		500	500
Bâtisses		1000	1 000
Terrain (C. Théberge)		1900	1 900
Épicerie		1500	1 500
Matériel cuisine		800	800
Boisson		8000	8 000
Magasin sous-sol		1000	1 000
Matériel divers entretien		1000	1 000
Huile à chauffage		12000	12 000
Équipement		1000	1 000
Fourniture bureau		250	250
Électricité		10000	10 000
Patinoire (déneigement)		2000	2 000
Piscine (Salaires + entretien)		14920	14 920
Terrain Jeux (Salaires + entretien)		37381	37 381
Cours work-out		450	450
Foire au village		20000	20 000
Halloween		500	500
Vélothon		1800	1 800
Support technique	150	150	0
Entretien Bibliothèque du Rocher	100	100	0
Contribution Bibliothèque du Rocher	5 950	5 950	0
Loyer local Bibliothèque	2 000	3 000	1 000
Contribution Soc. Conservation Patrimoine	1 500	1 500	0
Divers	5 500		-5 500

Contribution Loisirs St-François	100 000		-100 000
Support aux athlètes	500	500	0
Supralocal	16 400	21 010	4 610
TOTAL:	143 580	192 512	48 932
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>			
Intérêts emprunt PADEM	49 894	49 686	-208
Intérêts emprunt AIDA	7 522	7 464	-58
Intérêts emprunt URBANISATION	14 075	14 055	-20
Intérêts honoraires prof. ass. eaux	8 555	8 569	14
Intérêts emprunt règ. 117	5 040	3 850	-1 190
Intérêts camion incendie	14 919	14 455	-464
Intérêts recherche eau potable	7 966	6 592	-1 374
Intérêts honoraires prof. eau potable	11 908	11 427	-481
Intérêts usine eau potable	154 389	148 822	-5 567
TOTAL:	274 268	264 920	-9 348
<b>AUTRES FRAIS DE FINANCEMENT</b>			
Remb. Fonds roulement		7 595	7 595
Int. Emprunt temporaire (m.c.)		2 000	2 000
Frais bancaires	100	3 000	2 900
TOTAL:	100	12 595	2 900
<b>AUTRES ACTIVITES FINANCIÈRES</b>			
<b>Remboursement en capital</b>			
Capital emprunt PADEM	86 632	89 654	3 022
Capital emprunt AIDA	13 075	13 479	404
Capital emprunt URBANISATION	24 411	25 108	697
Capital honoraires prof. ass. eaux	14 482	15 059	577
Capital emprunt règ. 117	30 600	32 100	1 500
Capital camion incendie	8 700	9 200	500
Capital recherche eau potable	7 000	7 700	700
Capital honoraires prof. eau potable	10 800	11 300	500
Capital Usine eau potable	141 400	146 900	5 500
TOTAL :	337 100	350 500	13 400
<b>TRANSFERT À L'ÉTAT ACTIVITÉS INVESTISSEMENT</b>			
IMMOBILISATIONS	38 561	65 923	27 362
TOTAL:	38 561	65 923	27 362
<b>GRAND TOTAL DEPENSES:</b>			
	<b>2 487 230</b>	<b>2 595 278</b>	<b>108 048</b>
Évaluation imposable total 2010			
	<b>121 670 400</b>		
Proportion médiane			
	<b>92%</b>		
Facteur comparatif			
	<b>1,09</b>		

# les PETITES annonces

## À vendre

Jeux pour la Wii et Game cube. Tapis de danse pour Wii.  
Tél. : 418-259-2941, le soir.

## À vendre

Plateforme de lit 38 po. et matelas 38 po. de bonne qualité  
et très propre. Composer le 418-259-7205.

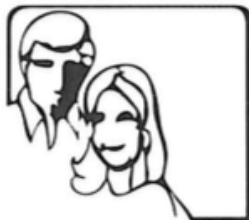
## Recherche camelot

Urgent recherche camelot pour St-François pour le journal Le Soleil.  
Si intéressé, communiquer avec Stéphane Morin au 418-291-6423.

Jean Normand Vice-président T.D.L.		Pierre Normand Président T.D.L.
<b>La Maison Funéraire</b> <i>Laurent Normand</i>		
<i>En toute confiance</i>		
Salon funéraire: 1, 1 <sup>re</sup> rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny		
Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: normand@globetroter.net		

## Débutez l'année avec nous Devenez membre

L'Écho de St-François vous invite à renouveler votre adhésion pour l'année 2010 ou devenant membre au coût de 5\$ pour les individus et 25\$ pour les membres organismes. Merci de soutenir votre journal communautaire.



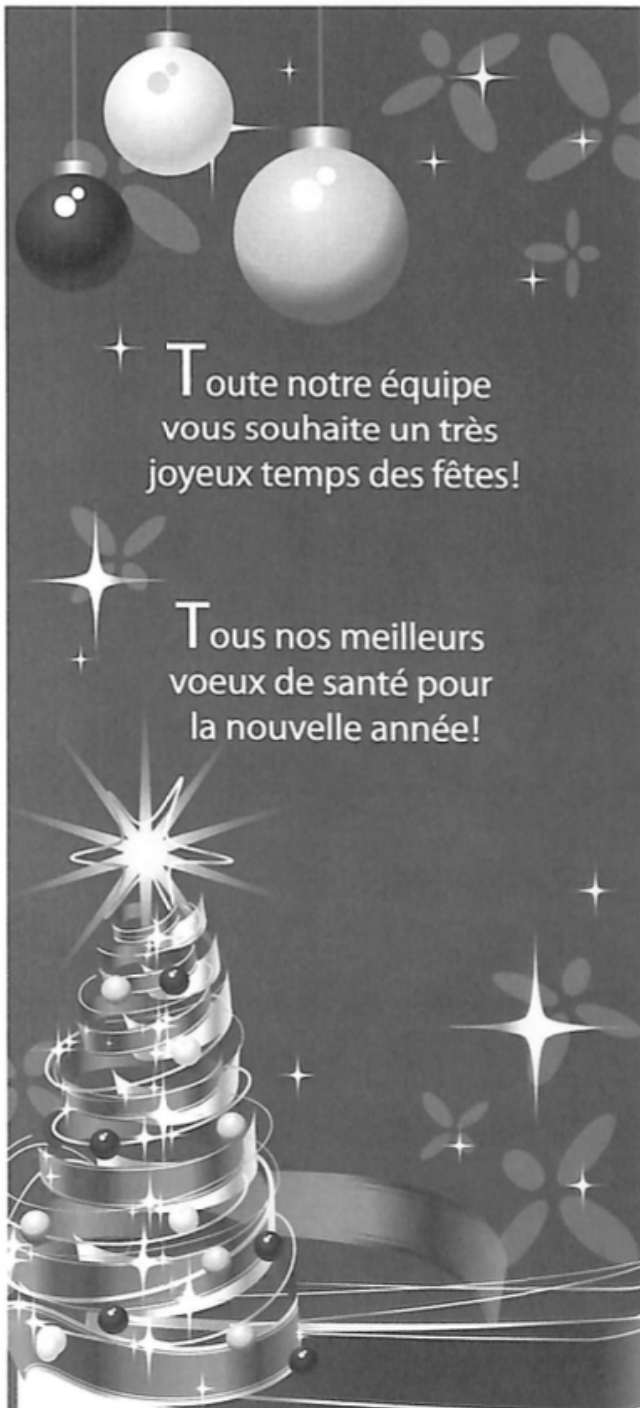
### Membre organisme

Club social des pompiers volontaires de Saint-François

### Membre individuel

Jean Corriveau  
Yves Laflamme, maire  
Rolande Gasmache  
Sandra Lapointe  
Colette Boutin  
Angèle Morin  
Monique Laliberté  
Raynald Laflamme (N)  
Ernest Lachance (N)  
Rosaire Couture (N)  
Camille Laliberté (N)  
Nicole L. Couture (N)  
Christiane Bombardier (N)  
Pierre Cauffopé (N)

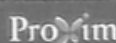
Louissette Pellerin (N)  
Michel Lamonde (N)  
Sonia Lapointe (N)  
Nicole Rémillard (N)  
Mario Marcoux (N)  
Lorraine Lamonde (N)  
Jacques Boulet (N)  
Sonia Girard (N)  
Denis Blais (N)  
Yves Laflamme (N)  
Aurèle Gendron (N)  
Jean Gendron (N)  
Denis Rémillard (N)  
Suzanne Mercier (N)  
Mireille Fournier (N)  
(N): Nouveau membre



Toute notre équipe  
vous souhaite un très  
joyeux temps des fêtes!

Tous nos meilleurs  
voeux de santé pour  
la nouvelle année!

**PIERRE MARTIN**  
Pharmacien-propriétaire  
542, chemin Saint-François Ouest,  
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud  
418 259-7728

membre affilié à 

# LA DIVERSIFICATION : UNE STRATÉGIE GAGNANTE POUR VOTRE PORTEFEUILLE



La diversification constitue le moyen le plus sûr de se prémunir contre les sautes d'humeur du marché, tout en profitant d'un potentiel de rendement supérieur. En quelques questions, votre conseiller de la caisse peut établir votre profil d'investisseur. Celui-ci le guidera à vous bâtir un portefeuille sur mesure, bien diversifié en tenant compte des six stratégies suivantes, permettant ainsi de maximiser votre rendement tout en contrôlant le risque.

## Diversification des classes d'actif

Intégrez dans votre portefeuille des outils financiers qui n'ont pas les mêmes caractéristiques de rendement. Combinez les titres à revenu fixe (épargnes à terme, obligations, etc.) et les titres de croissance (Placements garantis liés aux marchés, fonds de placement<sup>1</sup>, actions<sup>2</sup>, etc.) de manière à vous constituer un portefeuille offrant le juste dosage de sécurité et de potentiel de rendement. Des stratégies alternatives sont également ajoutées pour stabiliser le portefeuille (fonds de placement alternatifs).

## Diversification des échéances

Évitez que tous vos placements arrivent à échéance en même temps. En disposant de liquidités régulièrement, vous pouvez réinvestir en profitant des occasions qui se présentent sur les marchés.

## Diversification géographique

Un portefeuille dont les actifs sont diversifiés géographiquement est moins volatil et offre un potentiel de rendement à long terme supérieur à celui dont les actifs sont concentrés dans un seul pays.

## Diversification des degrés de capitalisation

Comme elles n'ont pas toujours les mêmes comportements dans un contexte économique donné, vous pouvez investir dans des sociétés en pleine croissance (petite ou moyenne capitalisation) et dans des entreprises de renom, bien implantées (grande capitalisation).

## Diversification des secteurs d'activité économique

Les différents secteurs ne réagissent pas de la même façon à l'évolution de la conjoncture économique. Il devient important de répartir vos investissements entre plusieurs secteurs d'activité, comme la technologie, les services financiers et les produits industriels.

## Diversification des styles de gestion

En investissant dans des fonds de placement dont les gestionnaires se distinguent les uns des autres par leur approche et le style de gestion - principalement croissance, valeur et gestion mixte - vous vous assurez d'une complémentarité des styles. Du même coup, vous pouvez accroître le potentiel de rendement de votre portefeuille.

Votre conseiller a en main tous les outils nécessaires pour diversifier votre portefeuille en vous bâtissant une stratégie sur mesure.

<sup>1</sup> Les fonds de placement sont offerts par les représentants en épargne collective de Desjardins Cabinet de services financiers inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Les fonds de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif et l'utilisation d'un service de répartition d'actif peuvent donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir.

<sup>2</sup> Offertes par l'entremise d'un conseiller en placement de Valeurs mobilières Desjardins, membre FCPE.

Centre de services de Berthier-sur-Mer  
47, rue Principale Est  
Berthier-sur-Mer (Québec) G0R 1E0  
418 259-7795

Centre de services de Saint-François  
526, chemin Saint-François Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0  
418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services Saint-Pierre-du-Sud  
689, rue Principale  
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 4B0  
418 248-1927

[www.desjardins.com](http://www.desjardins.com)



**Desjardins**  
Caisse de la Rivière du Sud  
et Berthier-sur-Mer